

# Montpellier

## Notre Ville

N°272  
SEPTEMBRE 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Dossier travaux dans les écoles

## 7 M€ pour la sécurité et le bien-être des écoliers

(p 11 à 14)

Les architectes ont été désignés pour la nouvelle Mairie de  
" Montpellier-sur-Mer " au bord du Lez (ouverture : 2007)

Architectes : Jean Nouvel, François Fontès

# Montpellier scelle avec Fès (Maroc) le premier jumelage du 21<sup>e</sup> siècle

Une délégation de la Communauté Urbaine de Fès est venue à Montpellier, entre le 17 et le 20 juillet, pour signer la convention de jumelage entre les deux villes.

**En bandeau :**  
La nouvelle  
mairie dessinée  
par les  
architectes  
Jean Nouvel et  
François Fontès

L'hôtel de ville actuel est devenu trop exigü. Il est nécessaire de construire un nouvel équipement pour pouvoir regrouper tous les services actuellement dispersés dans la ville et offrir aux Montpellierains un accueil de qualité. Avec le vote du conseil municipal du 25 juillet, suivant l'avis du jury et adoptant le projet du grand architecte Jean Nouvel, associé à François Fontès, Terral Technologie et Verdier, la nouvelle mairie est aujourd'hui sur les rails. Elle sera située à l'articulation du centre ancien et des nouveaux quartiers de Port Marianne, largement ouverte sur la ville avec un grand parc paysager et une place publique dominant sur le Lez. Le groupement constitué propose un beau bâtiment d'une forme originale et qui exprime la transparence et l'ouverture à la vie publique mais aussi à la modernité. Il consacre une part très importante en terme d'espace à l'accueil des Montpellierains, des associations et des animations. La fin des travaux est prévue pour avril 2008.

**D**écentralisation, intégration, la vocation internationale des villes s'affirme de plus en plus. La Ville de Montpellier s'inscrit pleinement dans cette action internationale à travers sa participation à des réseaux de villes et sa politique de jumelage.

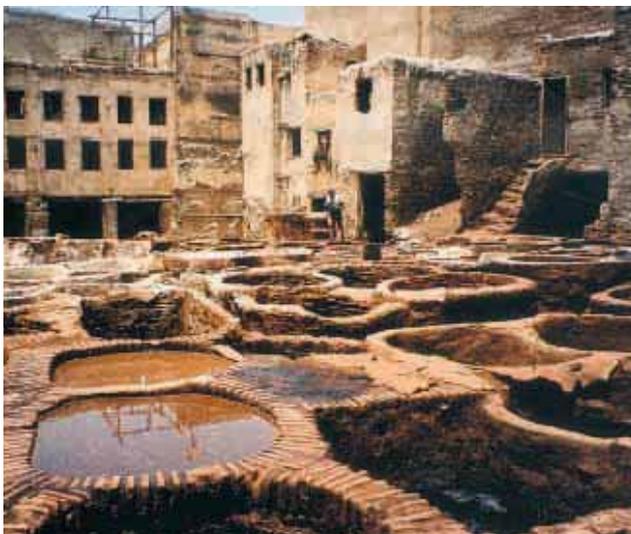
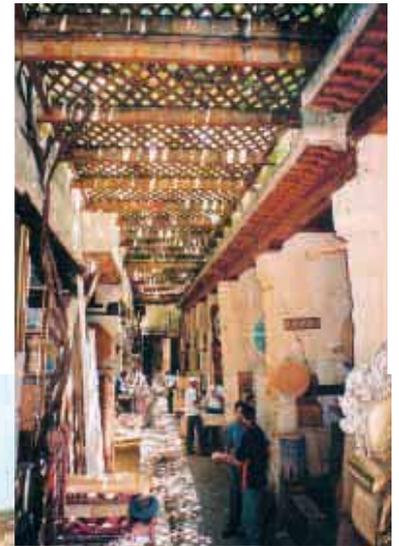
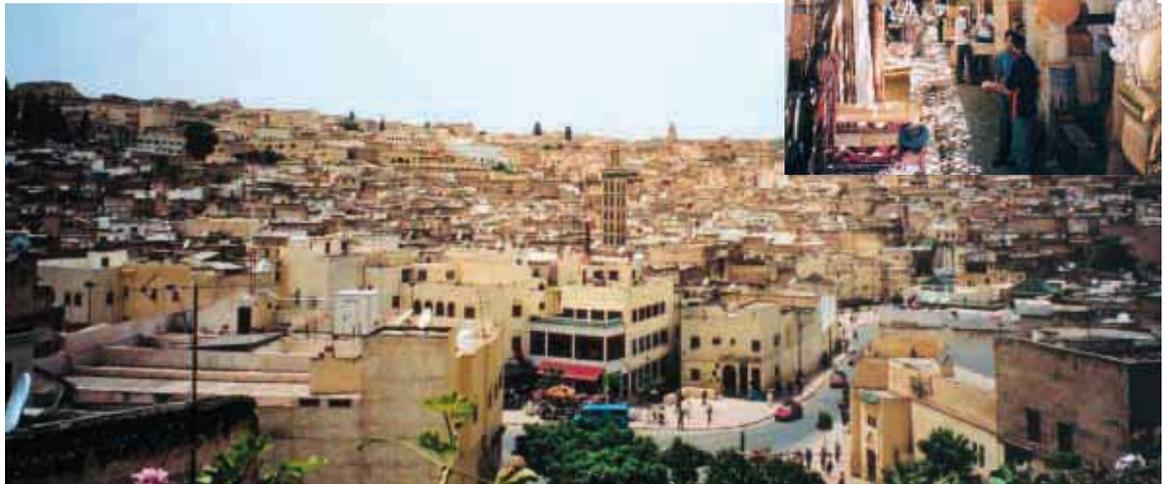
Ainsi Montpellier s'est elle notamment enrichie, au cours de son histoire récente, des relations privilégiées qu'elle a entretenues avec ses villes jumelles : Louisville aux Etats Unis (1955), Heidelberg en Allemagne (1961), Barcelone en Espagne (1963), Cheng Du en Chine (1981) et Tibériade en Israël (1983). Ces jumelages ont permis aux Montpellierains de recevoir les bénéfices de ces échanges dans les secteurs culturel, économique, universitaire, touristique ou social et d'en être les acteurs à titre individuel ou par l'intermédiaire du monde associatif.

Après le vote par le Conseil Municipal, le 27 mai dernier, d'une délibération sur le principe d'un jumelage avec la Communauté Urbaine de Fès, capitale spirituelle et intellectuelle du Maroc, une délégation conduite par le maire de Montpellier s'était rendue sur place, au mois de juin, pour officialiser cette volonté d'établir des relations d'amitié et de coopération par la signature d'un accord solennel de coopération.

Du 17 au 20 juillet dernier, c'était au tour d'une délégation marocaine conduite par M. Abderrahmin Filali Baba, Président de la Communauté Urbaine de Fès, de venir à Montpellier où a eu lieu, le 18 juillet à l'Hôtel de Ville, la cérémonie officielle de signature de la convention de jumelage entre les deux villes.

Au cours de leur séjour à Montpellier, les membres de la délégation de la Communauté Urbaine de Fès ont également participé à des visites thématiques et à des ré-

unions de travail ainsi qu'au vernissage de l'exposition de peintures et de photographies de la Maison des Relations Internationales et à l'inauguration de l'avenue de Fès, le 19 juillet, au cœur de la ZAC Malbosc.



## Fès, capitale spirituelle et culturelle du Maroc

Fès est la plus ancienne des villes impériales du Maroc. Construite sur l'oued Fès, affluent du Sébou, elle compte aujourd'hui 448 823 habitants.

La Communauté Urbaine de Fès, quant à elle, regroupe environ 1 million d'habitants. La Wilaya de Fès regroupe six communes urbaines et 13 communes rurales. Les communes sont administrées par des assemblées dont les membres sont élus au scrutin uninominal à un tour pour un mandat de six ans. Le président est élu par l'assemblée.

Capitale spirituelle et culturelle du Maroc, au patrimoine universel, Fès est couronnée par son histoire prestigieuse, nourrie de l'influence andalouse présente dans la musique, la cuisine, l'art de vivre et dans l'architecture...

La médina de Fès est inscrite sur la liste des sites appartenant au Patrimoine mondial de l'humanité. Elle constitue en effet, l'exemple quasi unique dans le monde musulman d'une ville dont la topographie est demeurée pratiquement inchangée depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Le patrimoine historique de Fès est prestigieux : la splendide Mosquée Karaouiyyine est la première Université du monde occidental, dont la création est antérieure à celle de la Sorbonne, à Paris.

Fès a aussi une tradition artisanale variée et très ancienne. Les premiers habitants de la cité, qu'ils soient Andalous ou Kairouanais, ont apporté un savoir-faire jamais démenti. De nos jours, trente mille artisans exercent leur talent dans le cadre de la médina médiévale de Fès-el-Bali. Potiers et céramistes (zelliges) ont fait la réputation de la ville. Le quartier des Tanneurs reste le témoignage vivant d'une technique ancestrale. L'organisation spatiale de l'artisanat, qu'il s'agisse d'ateliers de fabrication ou de marchés de vente, est regroupée autour de la Karaouiyyine, principal noyau de la ville ancienne (souks Chemmaïn, Sbitryn, Sefarine, Nejjarine).

Le Festival des musiques sacrées du Monde qui a lieu chaque année à la fin du mois de mai dépasse les frontières du Maroc.

Fès devient alors spectacle durant toute une semaine.

14 SEPTEMBRE

## Antigone des associations

Incontournable vitrine de la vie associative montpelliéraine, cette manifestation, qui en est à sa 23<sup>e</sup> édition, se tient traditionnellement sur le site d'Antigone, entre la place Paul-Bec et les berges du Lez. Elle se déroulera cette année le dimanche 14 septembre. Les visiteurs y trouveront, en un seul lieu et dans une ambiance de fête, toute la documentation sur les activités et les associations de la ville.

Plus de **1200 associations** seront présentes pendant cette journée. Elles seront regroupées par thèmes.

De 10h à 18h15, les associations proposeront des animations sur les deux podiums installés place du Millénaire et place Dionysos. Plus d'une soixantaine de démonstrations se succéderont toute la journée : danse indienne, jeu de quille, musique africaine, démonstrations de claquettes, tango argentin, salsa, flamenco, chants russes, chœurs de Gospel etc. Des **animations** sportives et nautiques auront lieu le long du Lez avec le service des Sports et les associations sportives.

La Ville tiendra trois stands d'accueil, d'information et d'orientation : place Paul-Bec, place du Nombre d'Or (à la limite de la pla-

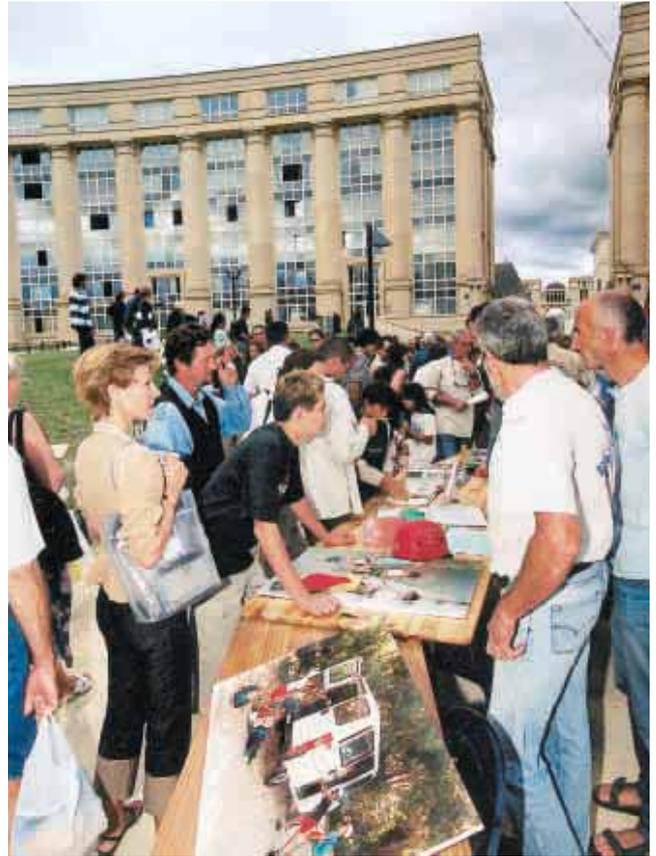
ce du Millénaire) et place de l'Europe.

Un accueil pour les enfants (âgés de 1 à 5 ans) des exposants et des visiteurs sera proposé à la halte-garderie La Coupole de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h. Cette garderie gratuite sera animée par des agents qualifiés des crèches municipales.

L'accès à l'Antigone des associations est facilité par le tramway qui dessert la place Paul-Bec (arrêt Antigone), et l'esplanade de l'Europe (arrêt place de l'Europe)

### Localisation des associations par thèmes

- **Musique et chant** : place Paul-Bec
- **Culture** : place du Nombre d'Or
- **Agriculture, animaux, santé, tourisme** : place du Millénaire
- **Social et citoyenneté** : entre la place de Thessalie et la place du Millénaire
- **Communication, international, éducation** : place de Thessalie
- **Quartier, environnement, religions** : place de Thessalie et place du Nombre d'Or
- **Randonnées** : allée du Pirée
- **Sport** : esplanade de l'Europe, allée du Pirée, allée de Délos
- **Sciences, anciens combattants** : rue de l'Acropole



21 - 22 SEPTEMBRE

## En ville sans ma voiture et tous à vélo !

Le lundi 22 septembre, la Ville de Montpellier s'associe à la 6<sup>e</sup> édition de la journée nationale "En ville sans ma voiture". De 7 heures à 19 heures, le centre historique sera entièrement réservé aux piétons, vélos, transports en commun, véhicules électriques et GPL. Seuls les services d'urgence seront autorisés à accéder au centre historique (véhicules de secours et d'urgence, professionnels de santé, riverains handicapés, livraison de repas à do-

micile). Les taxis pourront accéder à la première ceinture et à leur station du centre historique. Les résidents de la zone concernée par l'opération seront autorisés à sortir leur voiture du périmètre réservé, mais ils ne pourront plus y pénétrer avant 19h.

Les bus et le tramway seront gratuits sur tout le réseau TaM.

Le service TaM "Vélo" sera présent rue Maguelone et place de la Comédie, et proposera la mise à disposition de vélos ainsi que

le gardiennage de vélos privés.

Cette opération est parfaitement en phase avec la politique de la Ville en faveur du développement durable : espace piétonnier de 40 hectares, plus de 130 kilomètres de pistes cyclables urbaines, tramway, mise en place d'une action coordonnée pour les transports collectifs non polluants... Cette journée sera l'occasion de mettre en pratique tous les moyens de transports alternatifs à l'automobile. De manière générale, les automobilistes de l'agglomération, au-delà du périmètre réservé, sont invités à ne pas utiliser leur voiture ce jour-là et à privilégier les transports en commun.

Des peñas parcourant le centre-ville assureront l'animation de cette journée et des stands organisés par la Ville, l'Agglomération et TaM présenteront une information sur l'environnement.

### TOUS À VÉLO LE 21 SEPTEMBRE

L'opération "Tous à Vélo" se déroulera la veille de la journée nationale "En ville sans ma voiture". Des animations ludiques (structures gonflables...) seront installées pour les enfants sur l'Esplanade. Deux parcours à vélo seront proposés : le premier pour les adultes, un circuit en boucle de 18 kilomètres, partant et revenant place de la Comédie via le domaine de Grammont, et l'autre pour les enfants, de 8 kilomètres, partant de la place de la Comédie et se terminant sur les pistes de la patinoire Végapollis à Odysseum.

### 27 SEPTEMBRE Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains

Si vous êtes nouvellement installés à Montpellier, vous pouvez participer à la journée d'accueil organisée par la municipalité le 27 septembre prochain, au cours de laquelle la ville et ses services vous seront présentés.

Pour démarrer cette rencontre, une visite de la ville avec les guides de l'office du tourisme de Montpellier vous sera proposée. En fin de matinée, vous serez accueillis au Corum par le maire qui présentera l'équipe municipale et les grands projets pour la ville. Vous trouverez également sur place tous les documents et renseignements pratiques sur la ville, les services municipaux et les principaux organismes culturels.

Pour participer à cette journée, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'office du tourisme.  
Tél. 04 67 60 60 60



# MONTPELLIER en images

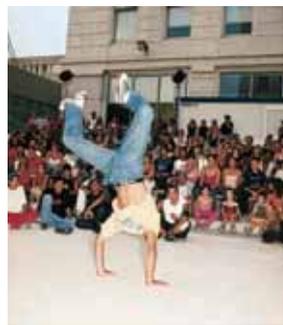
Pour la deuxième année consécutive, la Ville a proposé aux Montpellierains et aux visiteurs de retrouver des étoiles du cinéma sur écran géant grâce à la manifestation Cinéma sous les étoiles. Entre le 4 et le 22 août, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ces séances gratuites de cinéma en plein air qui se déroulaient à l'espace Dionysos dans le quartier Antigone ont attiré un très nombreux public venu redécouvrir en famille ou entre amis des comédies, des westerns, ainsi que des films policiers ou fantastiques.



La 13<sup>e</sup> édition de la Comédie de la Pétanque - la dernière du nom puisque l'an prochain cette manifestation prendra le nom de Peyrou de la Pétanque - s'est déroulée dans les jardins du Peyrou du 24 au 28 juillet dernier. Encore une fois, les meilleurs joueurs du monde faisaient partie de la fête, qui rassemblait également des milliers de passionnés, joueurs occasionnels ou compétiteurs réguliers, qui ont pu se mesurer au cours des nombreuses compétitions organisées par l'équipe de bénévoles réunie autour de Jean-Louis Salager, président de la Comédie de la Pétanque.



Plusieurs milliers de personnes ont participé, le 16 août, aux cérémonies organisées par l'Association Internationale Saint Roch de Montpellier en la mémoire de Saint-Roch, le patron des pèlerins né à Montpellier vers 1350. Toute la journée, une foule nombreuse composée de fidèles comme de simples curieux s'est pressée pour assister aux différents événements programmés : célébration eucharistique, procession, messe solennelle, distribution d'eau du puits de la maison natale de Saint-Roch située dans la rue de la Loge, mais aussi animations musicales, visite guidée de la ville sur les pas de Saint Roch par l'Office du Tourisme...



Organisé autour de deux grands événements - le Tribal Battle Of The Year France 2003, plus importante compétition de breakdance en France et le Change Of Direction, qui regroupe l'ensemble des manifestations off - le 13<sup>e</sup> Festival Attitude a connu un important succès. De très nombreux amateurs des cultures urbaines ont répondu présent aux différents rendez-vous proposés (expo graffiti, freestyles, soirées hip-hop...) et l'on comptait près de 4000 spectateurs par jour pour le Battle Of The Year.



Après avoir assisté aux différentes célébrations et animations programmées dans le cadre des festivités du 14 juillet, des milliers de touristes et de Montpellierains ont assisté au feu d'artifice tiré dans le quartier de Port Marianne.

CONCERTATION

Aménagement de l'avenue de Nîmes

ENQUÊTE PUBLIQUE  
Plan de prévention  
des risques  
d'inondation

L'enquête publique concernant le Plan de prévention des risques d'inondation de la basse vallée du Lez et de la Mosson sur le territoire de la commune de Montpellier se déroulera du 8 septembre au 17 octobre 2003 dans le hall de la mairie aux heures habituelles d'ouverture. La commission d'enquête sera présidée par Philippe Marchand, ingénieur, docteur en géologie et en minéralogie en retraite. Les assesseurs seront Philippe Letort, spécialiste en ingénierie informatique en retraite et René Auglans ingénieur de la fonction publique territoriale en retraite. Les commissaires enquêteurs recevront en mairie les : lundi 8 septembre de 9h à 12h, mardi 16 septembre de 14h à 17h, mercredi 24 septembre de 9h à 12h, jeudi 2 octobre de 14h à 17h, lundi 6 octobre de 9h à 12h et vendredi 17 octobre de 14h à 17h.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation et de la qualité paysagère des entrées de la ville de Montpellier, la mairie a souhaité engager des travaux d'aménagement sur l'avenue de Nîmes et l'avenue François-Delmas (1)

L'opération se déroule en deux étapes : une phase de concertation qui a pour but d'associer et de renseigner les habitants, les associations locales et les personnes concernées, durant toute l'élaboration du projet ; une phase études / travaux qui devrait se dérouler entre 2003 et 2006.

Décidée par le conseil municipal lors de la délibération en date du 19 décembre 2002 qui en fixait les objectifs et les modalités, la concertation est en cours :

- le dossier a été mis à disposition du public durant une période de trois semaines, entre le 23 juin et le 11 juillet 2003 (il reste consultable à la mairie), accompagné d'un registre où chacun pouvait consigner ses remarques ;
- une réunion de concertation avec le public a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2003 ;
- la publication du présent article poursuit aujourd'hui cette phase.

Par ailleurs, une enquête publique aura lieu d'ici la fin de l'année.

Le lancement des missions de maîtrise d'œuvre est, quant à lui, effectif depuis le



Réaménagement de l'Avenue de Nîmes  
Vue perspective au niveau de la rue Yehudi Menuhin

début du mois de juillet 2003. Les travaux dont le coût est estimé à 14,75 M€ devraient être engagés à partir de 2004. Ils consistent en la réalisation d'un boulevard urbain de grande qualité comprenant :

- des voies de circulation automobile adaptées avec des stationnements longitudinaux,
- une piste cyclable bidirectionnelle côté quartier des Beaux-arts et Aiguelongue,

- des trottoirs,
- un aménagement paysager avec des arbres de haute tige, des lauriers roses etc.,
- l'intégration du viaduc de la citadelle.

(1) Le conseil municipal a donné le nom de François Delmas à la partie de l'avenue de Nîmes située entre l'avenue Saint-Lazare et la limite communale côté Castelnau, lors de la délibération en date du 28 avril 2003. Le reste de la voie conserve sa dénomination d'origine.

PORT JUVENAL

Le jet d'eau du Lez a repris de la hauteur

Le jet d'eau situé au centre du bassin du Port Juvénal ne fonctionnait plus depuis plusieurs mois. Après d'importants travaux il jaillit à nouveau, point de ponctuation de l'axe du quartier d'Antigone. Précisions techniques.



Le plan d'eau a été vidangé pour effectuer les travaux

Point d'orgue de l'axe d'Antigone vers les rives du fleuve, le jet d'eau du bassin du Port Juvénal sur le Lez, à l'aval du barrage du Moulin de l'Evêque ne fonctionnait plus depuis plusieurs mois. Ce jet d'eau jaillissant au milieu du Lez a été aménagé

en 1988 par l'entreprise Jeanjean et El, selon un projet établi par le Service des eaux de la Ville. L'installation comprend un jet central et huit jets circulaires reliés à une bache de pompage équipée de grilles de protection. Les jets sont alimentés par quatre

pompes asservies à des anémomètres. Ces appareils permettent d'adapter la puissance du jet d'eau, donc sa hauteur, à la force du vent. L'éclairage du jet d'eau est assuré par huit projecteurs et quatre canons à lumière commandés par une cellule photovoltaïque. La prise d'eau située sous le quai du Pirée était soumise à un problème récurrent d'envasement auquel venait s'ajouter en saison chaude la prolifération d'algues provoquant une obstruction partielle des grilles d'aspiration.

Cette diminution de la surface d'arrivée d'eau avait pour conséquence de réduire le fonctionnement du jet à une seule pompe.

Il fallait donc modifier l'installation. Les travaux ont été exécutés du 2 au 13 juin par l'entreprise Olivier Génie Civil, pour un coût de 37 443€. Pour ce faire, le plan d'eau a été vidangé, ce qui a également permis d'enlever les objets encombrants et de faire des essais de contrôle sur les vannes du barrage du Moulin de l'Evêque. Les nouvelles grilles sont immergées à une profondeur de 40 centimètres sous le niveau du plan d'eau. A cette profondeur intermédiaire, l'aspiration des flottants de surface et l'envasement seront réduits et l'entretien manuel sera facilité. Dans le même temps, deux pompes ont été renouvelées.

Le jet d'eau remis en service pour la fête de la musique a ainsi retrouvé toute sa hauteur.

# Gratuité pour les résidents dans leur secteur, la zone verte de stationnement payant se met en place.



**Les résidents, propriétaires ou locataires de la zone verte de stationnement payant peuvent se procurer le macaron qui leur permettra de se garer gratuitement dans leur secteur à partir de la deuxième quinzaine de septembre.**

La zone verte de stationnement payant va se mettre en place dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre. Elle concerne les rues situées dans la couronne de Grand Cœur. Cette zone verte est découpée en secteurs, A, B, C, D, ces lettres figurant sur les horo-

dateurs. Elles figurent également sur un macaron qui sera délivré aux résidents, propriétaires ou locataires, leur accordant la gratuité de stationnement dans le secteur où ils sont domiciliés.

Mais attention, le stationnement est gratuit sur le secteur du domicile et non sur l'ensemble de la zone verte. Dans les autres secteurs de la zone verte, il faudra payer comme n'importe quel automobiliste venant de l'extérieur. Par exemple un habitant de la rue Val Marie dans le quartier des Aubes pourra se garer gratuitement avenue de Saint-Maur (secteur A), mais devra payer pour se garer avenue du Professeur Grasset (secteur C).

Pour les utilisateurs, non-résidents dans la zone verte ou venant d'un autre secteur, le stationnement est donc payant et limité à une journée de 9 heures.

Le macaron (dont le nombre est limité à deux par famille) sera disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans certaines mairies annexes de la Ville, aux heures habituelles d'ouverture au public.

## Lieux où se procurer le macaron :

- Accueil Hôtel de Ville ouvert de 8h30 à 17h30
- Mairie annexe la Chamberte
- MPT Marcel-Pagnol 64, route de Lavérune ouverte de 8h30 à 17h30
- Mairie annexe Tastavin
- MPT Albert-Camus 118, allée Maurice-Bonafos ouverte de 8h30 à 17h30
- Mairie annexe Saint-Martin
- MPT IEScoutaire rue des Razeteurs ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30
- Mairie annexe Aiguelongue
- MPT Albert-Dubout 1071, avenue de la Justice ouverte de 8h30 à 17h30
- Mairie annexe les Cévennes
- MPT Paul-Emile-Victor 1047, avenue du Professeur Louis-Ravaz ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

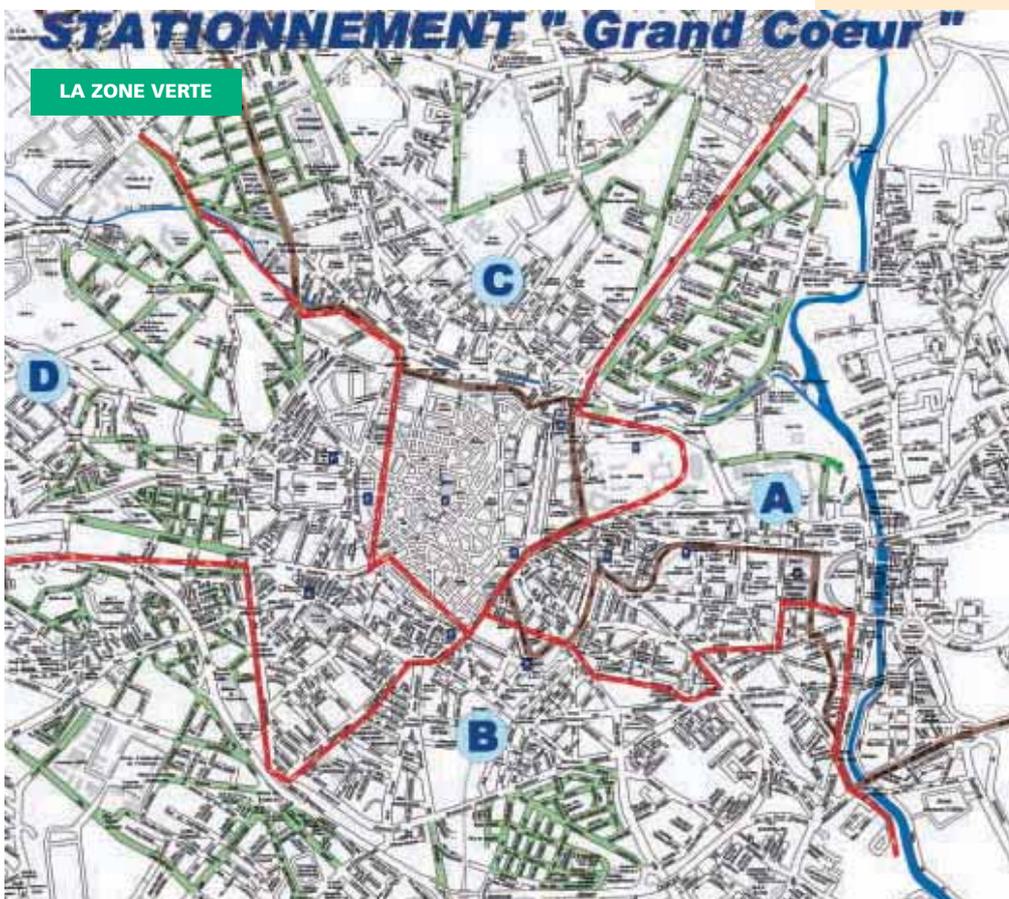
## Liste des voies concernées par la zone verte

- Rue Duchesse D'abranies
- Av Pierre-d'Adhémar
- Av Ecole Agricult. Buchet
- Rue des Amarantes
- Rue des Anémones
- Rue Anterrieu
- Rue Amaud-de-Villeneuve

- Rue 56<sup>e</sup> Rgt d'Artillerie
- Pl 56<sup>e</sup> Rgt d'Artillerie
- Rue des Asphodèles
- Avenue d'Assas
- Rue Algier-Hazard
- Rue Baque
- Rue Paul-Baron
- Rue Bartholdij
- Rue Frédéric-Bazille
- Rue Rémy-Belleau
- Rue des Bergeronnettes
- Rue du Père Bonnet
- Rue Guy et Robert Bourrier
- Rue Bouschet-de-Bernard
- Rue Cité Bousquet
- Rue Boussinesq
- Rue du Pioch De Boutonnet
- Rue des Boutons D'or
- Rue Louis-Braille
- Rue Jacques-Brives
- Rue des Cambiadours
- Avenue Croix du Capitaine
- Avenue de Castelnaud
- Avenue Chancel
- Rue des Chardonnerets
- Rue des Chasseurs
- Rue Danse du Chevalier
- Rue des Cigales
- Rue de Claret
- Rue des Clématites
- Rue Saint-Cléophas
- Rue de la Commune Clôture
- Rue Condocret
- Rue des Coquelicots
- Rue Danse des Cordelles
- Rue Gustave-Courbet
- Rue Adam-de-Craponne
- Place de L'Abbé-Crebassol
- Rue de la Croix Bonhomme
- Rue Crova
- Rue du Dahlia
- Rue Delmas
- Rue Denise
- Rue Jacques-Drapaud
- Rue Emile-Duployé
- Rue Duval-Jouve
- Rue de l'Ecole Normale
- Rue Edouard-VII
- Rue Epidaure
- Rue de l'Equerre
- Rue du Père-Fabre
- Rue Frédéric-Fabriges
- Place Auguste-Fages
- Rue de la Fauvette
- Square Figuerolles
- Avenue Charles-Flahault
- Rue de Font-Carrade
- Rue de Font-Couverte
- Rue Fontaine St Berthomieu
- Rue de Forcrand
- Avenue de La Gaillarde
- Rue Pierre-Galen
- Rue Tour Gayraud
- Rue Georges
- Av. du Professeur Grasset
- Rue des Groseilliers
- Rue Gustave
- Rue Haguenot
- Rue Emmanuel-Hedon
- Rue Hippolyte
- Rue de l'Hirondelle
- Rue des Hospices
- Passage de L'imprimerie
- Rue des Iris
- Rue Fbg-St-Jaumes
- Rue Jean
- Rue Jeu de Mail des Abbés
- Allée Julian
- Av Justice de Castelnaud
- Rue Paul-Lacroix
- Rue Lafeuillade
- Rue Pierre-Larousse
- Rue de la Lavande
- Avenue de Saint-Lazare
- Rue Bernard-Lecache
- Av du Maréchal-Leclerc
- Rue du Mas de Lemasson
- Rue Sébastien-Lenormand
- Avenue Lepic
- Rue Emile Littré
- Avenue de Lodève
- Rue du Professeur-Lombard
- Rue de Louvain
- Rue Ramon-Lull
- Rue Maillart
- Rue Aristide-Maillot
- Rue Marc
- Rue Marcel-de-Serres
- Rue du Colonel-Marchand
- Rue Marguerite
- Rue Marioge
- Rue des Marronniers
- Rue Edouard-Marsal
- Rue Martin-Choisy
- Avenue de Saint-Maur
- Avenue de Maurin
- Rue Maury
- Rue Alexandre-Maury
- Route de Mende
- Avenue Jean-Mermoz
- Rue de Metz
- Bd Benjamin-Milhaud
- Rue Montel
- Boulevard Mounié
- Rue Max-Mousseron
- Rue des Narcisses
- Rue de Nazareth
- Rue des Néfliers
- Rue Adolphe-Nourrit
- Rue Octavien-Bringuier
- Rue Pages
- Rue de La Paille
- Rue des Paquettes
- Rue de La Pépinière
- Boulevard de La Perruque
- Rue des Pervenches
- Rue des Pinsons
- Rue de Porto
- Rue des Pradiers
- Rue Jacques Prévost
- Rue des Primevères
- Rue du Printemps
- Rue du Progrès
- Rue Racine
- Rue Raoul
- Rue Hippolyte-Rech
- Rue de la Cour du Recteur
- Place du Père-Régis
- Boulevard Ernest-Renan
- Rue Théophraste-Renaudot
- Rue de Rethel
- Rue des Rèves
- Rue Reynes
- Rue Ribot
- Avenue Xavier-de-Ricard
- Rue Edouard Roche
- Rue Ronsard
- Rue des Roses
- Rue des Rosignols
- Rue Louis-Roumieux
- Rue Doyen de Rouville
- Rue Paul-de-Rouville
- Av Saint-Maurice-de-Sauret
- Rue des Scarabées
- Rue du Moulin de Sémalen
- Rue du Pous de Las Sers
- Allée des Sophoras
- Rue de Las Sorbes
- Avenue du Père-Soulas
- Rue Subleyras
- Rue des Tiercelets
- Avenue de Toulouse
- Rue Danse des Treilles
- Rue du Triolet
- Rue Valette
- Rue Val-Marie
- Place Cardinal-Verdier
- Rue des Volontaires
- Boulevard Charles-Warnery

**3 pièces justificatives sont impératives pour venir chercher son macaron :**

- taxe d'habitation
- quittance EDF
- carte grise



**CONSTANTINOS STEFANOPOULOS, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE, EN VISITE OFFICIELLE À MONTPELLIER À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE**

À la fin du mois de septembre 2003, la Ville de Montpellier rendra hommage à Adamantios Koraïs (Smyrne, 1748 - Paris, 1833), écrivain et philologue, père de la démocratie grecque moderne qui a effectué une partie de ses études de médecine dans notre Cité, en inaugurant sa statue dans le square qui porte déjà son nom. À cette occasion, la Ville est honorée d'accueillir Monsieur Constantinos Stéfanopoulos, Président de la République Hellénique, qui présidera la cérémonie d'inauguration.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si au 31 décembre 2002 vous étiez inscrit sur la liste électorale de la Ville de Montpellier et que vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte électorale (de couleur bleue), distribuée à tous les électeurs par la Poste en mars/avril 2003, c'est probablement dû au fait que votre adresse actuelle ne correspond plus à l'adresse figurant dans le fichier électoral. Vous pouvez effectuer cette modification jusqu'au 31 décembre 2003 en vous présentant au service des élections (Mairie de Montpellier - 1, place Francis Ponge - Tél. : 04 67 34 71 22) ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption. Vous avez également la possibilité de le faire auprès des mairies annexes. Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport ainsi que d'un justificatif d'adresse (quittance EDF, facture téléphonique).

## "VIVEMENT"

"Vivement" le dernier numéro du journal des seniors de la ville est paru. Au sommaire, tout le programme des activités proposées pour le trimestre par les clubs des retraités et le service Age d'Or : sorties, voyages, bals, jeux, conférences, sport etc. Vous le trouverez au service Age d'Or du CCAS, 125 place Thermidor (Tél. 04 99 52 77 99), dans les Maisons pour tous, à la mairie, et dans les 15 clubs de retraités.

# A Montpellier, malgré la canicule, tout s'est bien passé dans les résidences-foyers

**Aucun décès dû à la déshydratation n'est survenu dans les résidences-foyers administrées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Montpellier. Des mesures préventives avaient été prises pour faire face à la canicule.**

**"S**ix cent cinquante à sept cents personnes âgées sont hébergées dans les sept résidences-foyers que compte le CCAS de la Ville de Montpellier. Grâce à la mobilisation de toutes et de tous, responsables et personnels de ces structures, j'ai la grande satisfaction de constater que malgré la canicule qui a été à l'origine d'une véritable catastrophe nationale, l'été s'est bien passé dans nos établissements." souligne l'adjoint au maire délégué à la Solidarité, vice-président de Montpellier Solidarité, Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier. Dès le mois d'avril, des réunions avaient été organisées dans les résidences-foyers pour, justement, faire le point sur le fonctionnement des établissements et sur les mesures à prendre concernant les conditions d'hébergement des personnes âgées en cas de forte chaleur. Résultat de cette démarche de prévention, un protocole a été élaboré pour veiller à l'hydratation et au rafraîchissement des résidents : distribution fréquente d'eau, d'eau gélifiée, brumisation, perfusions, nourriture plus salée... Grâce à ces mesures de prévention ainsi qu'à la mobilisation de tous les instants des personnels, aucun décès dû à la déshydratation n'est survenu dans les résidences-foyers du CCAS entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 août.

"Faire boire les personnes âgées est pour nous un souci permanent" explique le Dr Co-



foyers Carriera, Campériols et Simone Gillet-Demangel qui se félicite de l'application de ce protocole de prévention. "Dès qu'il commence à faire chaud, on peut dire qu'on leur casse les pieds sans arrêt pour inciter nos pensionnaires à boire, si possible avant même d'avoir soif ! Je serais presque tenté de dire que l'été aura été plus pénible pour les équipes des résidences que pour les personnes âgées, tellement le personnel a été mobilisé, en permanence, pour veiller à ce que tout se passe bien en sensibilisant les pensionnaires, les familles..."

Marie-Christine Albert, directrice-adjointe de la résidence-foyer Simone Gillet-Demangel, se félicite pour sa part de l'esprit d'équipe dont a fait preuve le personnel de sa résidence. "Depuis les premières chaleurs du mois de mai, et plus encore à partir du mois de juillet, l'ensemble du personnel s'est mobilisé. Tout le monde a participé : soignants, agents de service, agents administratifs... C'est parce que les équipes sont soudées qu'elles ont pu faire face et qu'il n'y a pas eu de problème."



## Le CCAS : la solidarité au quotidien

Depuis quelques semaines, Dominique Amiard est la nouvelle directrice générale du Centre Communal d'Action Sociale, fer de lance de l'action sociale menée par la Ville. Présentation.

**L'action sociale semble être une constante tout au long de votre parcours professionnel ?**

Oui, le souci du service public aux usagers m'a effectivement toujours guidée. Depuis mes études à Paris où j'ai obtenu une maîtrise de droit social quand j'avais 20 ans, à mes premiers postes en région parisienne où j'ai assuré la direction de deux CCAS, puis à mes missions suivantes dans la Drôme, au Conseil général où j'ai eu la responsabilité de la direction des personnes âgées et des adultes handicapés et à Valence où j'ai eu à assurer la direction de l'action sociale, j'ai toujours eu à cœur d'être actrice dans la conduite des politiques d'action sociale.

**Pourquoi avoir choisi Montpellier comme nouveau port d'attache ?**

Parce que j'adore cette belle ville qui a été restructurée, rénovée et qui est en plein développement. Mais Montpellier, c'est aussi et surtout une ville solidaire et la politique menée par la municipalité en la matière est exemplaire. Le CCAS représente quelque 600 agents et de très nombreuses structures, son budget se chiffre à 12 M€. Bien sûr, dès que l'opportunité s'est présentée, je n'ai pas hésité. Cela fait maintenant 2 mois que je suis là. Les locaux sont neufs, bien situés, agréables à vivre et le personnel a l'air satisfait. Pour l'instant, j'en suis à connaître les services et les partenaires et cela se passe bien. Les conditions sont toutes réunies pour bien conduire les projets.

**Justement, quels sont les projets actuellement en cours dans le domaine social ?**

En matière de solidarité avec les personnes handicapées, le souhait est de relancer l'idée d'une convention avec ACM pour permettre d'offrir davantage de logements adaptés aux handicaps. Cette action sera menée en partenariat avec l'association des paralysés de France. L'aide alimentaire pour les plus démunis en période estivale est, au même titre que l'accueil des plus démunis en période hivernale, une action qu'il faut également développer, parce qu'on ne cesse évidemment

pas d'avoir faim à la belle saison. Et puis, concernant le CCAS lui-même, nous allons établir un règlement intérieur et procéder à une restructuration des services.

**Au regard de votre expérience, qu'est-ce qui fait la spécificité du CCAS de Montpellier ?**

C'est, à côté de toutes les actions et prestations mises en place par la Ville, notamment envers les personnes handicapées et les personnes les plus démunies, la politique solidaire en faveur des personnes âgées qui fait la particularité de Montpellier. Le CCAS s'est en effet donné pour mission de rendre le quotidien des personnes âgées plus facile, de lutter contre la solitude et de permettre un véritable accès aux soins. Cela permet aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre isolées d'accéder à des services adaptés et à un soutien particulier. C'est notamment le cas dans les sept résidences-foyers médicalisées, mais également avec les services Aide ménagère et Soins à domicile qui apportent une aide matérielle et du lien social indispensables, tout en permettant au plus grand nombre de rester dans leur cadre de vie dans des conditions de confort et de sécurité. Avec les quinze clubs de l'Age d'Or, le CCAS propose aussi un programme d'animations et de loisirs pour plus de 16 000 adhérents qui ont ainsi la possibilité d'exprimer leurs talents et de se distraire en s'investissant dans l'activité de leur choix. C'est vraiment une démarche intéressante, parce que toutes ces prestations permettent d'avoir en amont une action préventive de la dépendance et de tous les risques liés à l'âge. La maison des Seniors qui ouvrira en début d'année 2004 est à cet égard un exemple supplémentaire et remarquable de cet engagement solidaire.

**Vous êtes semble-t-il, par ailleurs, une sportive hors pair ?**

J'ai été sportive de haut niveau, mais cela remonte à 25 ans. A l'époque, de 72 à 76, j'ai été championne de France de natation pendant 4 ans et j'ai préparé les Jeux olympiques de Montréal avec 20 autres nageuses présélectionnées. Nous devions réaliser le 10<sup>e</sup> temps mondial sur le 400 mètres 4 nages pour être sélectionnées. J'ai malheureusement échoué à une seconde près: une seule longueur de main m'a manquée... Mais depuis, j'ai toujours gardé cet état d'esprit sportif et je fais toujours du sport en amateur. J'ai notamment fait du football et du tennis. Mais la natation est le sport que je préfère, c'est un sport complet, vraiment idéal. Je n'ai pas encore eu le temps de me renseigner pour savoir s'il existe des sections vétérans dans les clubs de Montpellier (en natation, on est vétéran dès l'âge de 25 ans). Mais je me suis déjà rapprochée de la piscine Antigone dont je connais le chef de bassin. C'est un ancien international avec qui j'ai déjà nagé...



Dominique Amiard, directrice générale du CCAS, au cœur de l'engagement solidaire de la Ville.



Le CCAS, Montpellier Solidarité, en s'installant dans de nouveaux locaux à Port Marianne a pu regrouper l'ensemble de ses services pour mieux accueillir et renseigner le public.

### Le CCAS pratique

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission de mettre en œuvre l'action sociale de la Ville. Il propose ainsi un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale et développe des actions en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées.

- **Assistance aux personnes en situation difficile ou précaire** : accueil, diagnostic et orientation de toute personne vivant une situation sociale difficile.
- **Suivi des Rmistes en recherche d'insertion, d'emploi** : dans le cadre du dispositif RMI, instruction de la demande d'ouverture du droit. Vingt travailleurs sociaux apportent également un suivi des personnes, les orientent sur l'offre d'insertion professionnelle (insertion sociale, formation ou accès à l'emploi) et les accompagnent dans leurs recherches de logement ou dans leurs démarches d'accès aux soins et d'insertion par la santé.
- **Accompagnement des personnes handicapées** : accueil, information et orientation vers les services sociaux compétents et les associations spécialisées des personnes handicapées et de leur famille afin de leur permettre l'accès aux droits, aux aides et aux services qu'exige leur handicap. En partenariat avec les autres services de la Ville et les associations visant à l'amélioration de l'accessibilité de l'espace urbain, le CCAS a contribué à la réalisation de l'accessibilité de la première ligne de tramway. Il édite aussi le guide "Cap sur la Ville" qui recense l'ensemble des lieux publics de la ville accessibles aux personnes handicapées.

• **Aide au maintien à domicile et prise en charge paramédicale**  
Le CCAS contribue, par ses actions quotidiennes, à prévenir la dépendance. Il dispose de 63 aides-ménagères qui interviennent au domicile des personnes et également d'infirmières et auxiliaires diplômées d'Etat qui assurent, dans le cadre d'une prise en charge paramédicale, les actes nécessaires au maintien à domicile et facilitent tout retour à domicile après un séjour en milieu hospitalier.

• **Offre d'accueil dans 7 résidences-foyers**  
Sept maisons de retraite de type médicalisé réparties dans différents quartiers sont directement gérées par le CCAS. La demande d'entrée en résidence-foyer est directement gérée au siège du CCAS. Les résidences sont conventionnées au titre de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou peuvent être financées par l'aide sociale aux personnes âgées.

• **Animation et loisirs dans les 15 clubs de l'Age d'Or**  
Une grande variété d'animations de loisirs, sportives et culturelles est offerte à toute personne retraitée et/ou âgée d'au moins 60 ans, en possession de la carte Age d'Or délivrée gratuitement par le CCAS. Cette carte permet de participer à toutes les activités proposées sur l'agenda trimestriel (voyages, sorties, conférences, bals...) ; de s'inscrire aux activités sportives (gymnastique, natation, aquagym, randonnées) en s'acquittant de la carte "Animation Sports" ; de faire partie de l'un des 15 clubs de loisirs ; de bénéficier des activités spécifiques proposées à l'espace Antonin-Balmès et de prendre part aux Olympiades des retraités et au repas du nouvel an offert par la Ville.

**Accueil, renseignements au CCAS, Montpellier solidarité,**  
125, place Thermidor,

B P 9511, 34045 Montpellier Cedex 01.  
Tél. : 04 99 52 77 00 et Fax 04 99 52 77 01.  
Arrêt tramway : Port Marianne.

## RESTAURANTS SCOLAIRES / TARIFICATIONS SOCIALES

# Des tarifications sociales permettent à 13 000 écoliers de déjeuner au restaurant scolaire

### La liaison froide, pour manger chaud

La liaison froide est le principe le plus sûr pour la fabrication et la livraison de repas en différé. Tout au long de leur cheminement dans la Cuisine centrale, les matières premières progressent ainsi selon le principe de la "Marche en avant", qui exige que de la réception des matières premières jusqu'à la livraison des plats, les denrées alimentaires suivent un circuit qui permet de respecter deux points : pas de retour en arrière d'un produit et pas de croisement entre le produit "propre" (déconditionné) et le produit "sale" (l'emballage). Soit 8 étapes-clés après la commande des marchandises 3 semaines avant la fabrication :

- **Réception** : sur des quais réfrigérés à +10°C.

- **Stockage des matières premières** : orientation vers des lieux adaptés en fonction des produits (température neutre, négative ou positive) pour permettre de préserver les marchandises de toute altération ou détérioration.

- **Déconditionnement** : optimisé dans 2 salles réfrigérées à +10°C. Il consiste à supprimer l'emballage et l'enveloppe placée en contact avec les aliments, puis à effectuer des opérations de comptage et de conditionnement en caisse (yaourts, fruits, biscuits, etc.).

- **Elaboration des plats** : les préparations froides sont effectuées en salles réfrigérées, conditionnées en barquettes (entrées, fromages, rôtis, etc.) et stockées en chambre froide à +3°C. Les plats cuisinés : viandes, légumes, etc. sont eux préparés selon des techniques de cuisson traditionnelle en fours vapeur ou en sauteuses, puis conditionnés en barquettes afin de les protéger durablement d'une éventuelle détérioration.

- **Refroidissement rapide** : il a lieu en cellule afin que la température du produit ne reste pas plus de 2 heures entre +63°C et +10°C. Le stockage s'effectue ensuite en chambre froide à +3°C.

- **Transport des repas** : chargés à partir de quais réfrigérés à +10°C, les produits sont ensuite répartis dans 10 camions réfrigérés à +3°C. La livraison a lieu dès 8h30, le jour de la consommation des repas.

- **Réception dans les écoles** : les denrées sont stockées dans les réfrigérateurs des offices des restaurants scolaires jusqu'à la remise en température.

- **Remise en température au restaurant scolaire** : elle est réalisée dans des fours à air pulsé et s'effectue de façon à ce que les plats ne restent pas plus d'une heure avec une température comprise entre +10°C et +63°C.

Afin de maintenir les tarifs à un niveau acceptable pour toutes les familles, la Ville prend en charge 60 % du coût du million de repas pris chaque année par les enfants dans les 85 restaurants scolaires.

Chaque année, lors du vote du budget annuel, le conseil municipal dans le cadre de sa politique éducative et sociale attribue une subvention au budget du service des restaurants scolaires. Cette subvention permet de financer 60 % du coût total des repas pris par les enfants et réduit d'autant la participation des familles. Ces 40% qui restent à la charge des familles, peuvent d'ailleurs, sur demande et en fonction des situations spécifiques de chacun, être complétés par une réduction supplémentaire. Tout sur cette tarification.

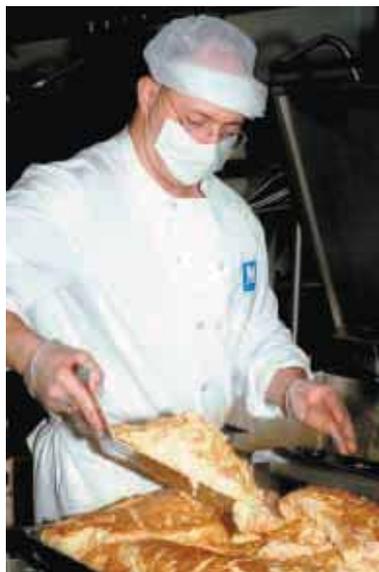
### Quels sont les tarifs des repas et des accueils ?

Jusqu'au 31 décembre 2003, les tarifs des repas dans les écoles maternelles et élémentaires et des heures d'accueil du matin et du soir s'échelonnent suivant les ressources des familles, comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Quotient Tranches en euros	Restaurants scolaires		Accueils
	Prix des repas à l'école élémentaire	Prix des repas à l'école maternelle	Tarif horaire
0 - 103	0,87 €	0,87 €	0,33 €
> 103 - 167	1,55 €	1,55 €	0,42 €
> 167 - 191	2,14 €	2,14 €	0,50 €
> 191 - 260	2,47 €	2,47 €	0,68 €
> 260 - 290	2,70 €	2,47 €	0,76 €
> 290 - 305	2,97 €	2,70 €	0,76 €
> 305 - 458	3,05 €	2,76 €	0,78 €
> 458	3,14 €	2,87 €	0,80 €

### Que faut-il faire pour bénéficier de tarifs dégressifs ?

Pour bénéficier d'un tarif dégressif adapté à ses ressources, il faut retirer, compléter, puis déposer un dossier accompagné des photocopies des pièces demandées, avant



Des repas complets qui tiennent compte des recommandations nutritionnelles actuelles sont proposés aux enfants



### Le budget 2003 de la Cuisine centrale

- Budget de fonctionnement : 2.138.800 €, dont 1 661 000 € de produits alimentaires.
- Budget d'investissement : 427.100 €.

### La cuisine au féminin

Chaque midi, des repas complets qui tiennent compte des recommandations nutritionnelles actuelles, sont proposés aux enfants. Les menus sont en effet établis par la diététicienne de la Cuisine centrale selon les préconisations du Programme National Nutrition Santé (PNNS), relatif notamment à l'équilibre, aux apports nutritionnels et au grammage. Les menus sont établis pour une période de 8 semaines et sont consultables sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr). Certains régimes "standards" sont possibles à condition que l'enfant déjeune tous les jours au restaurant scolaire. Pour des régimes plus complexes - ou pour bénéficier de plats de remplacement adaptés - il est nécessaire d'établir avec la diététicienne, un projet d'accueil individualisé (PAI). Pour tous renseignements, contacter le 04 67 27 81 00.

### H, comme Hygiène alimentaire

La Cuisine centrale applique la méthode HACCP. Ce sigle anglo-saxon signifie Hazard Analysis of Critical Control Point. En français, on parle de méthode "d'analyse des risques et des points critiques pour leur maîtrise". HACCP vise en fait à garantir le meilleur niveau d'hygiène tout au long de la chaîne de production et permet notamment d'éviter tout risque de contamination microbiologique, chimique ou physique dans les aliments à toutes les étapes de fabrication et de distribution. A chacun de ces stades en effet : cuisson, réfrigération, manipulation, nettoyage, service... l'ensemble des microbes est envisagé avec toutes les menaces possibles, sachant qu'ils croissent rapidement entre 10° et 63°, ralentissent de façon notable au-dessous de 3°, résistent à la chaleur, survivent après la cuisson ou peuvent à tout moment se développer de façon explosive. Cela se traduit au quotidien à la Cuisine centrale, par l'élaboration d'un diagramme complet de toutes les opérations à tous les stades de la production et de la livraison, jusqu'au nettoyage. Tous les détails sont ainsi formalisés par écrit, tous les plannings sont affichés et chaque agent - astreint à une hygiène rigoureuse et au port de blouse, de charlotte, voire de gants - doit valider ses tâches par signature.

le 30 septembre à la Cuisine centrale où deux correspondants sociaux sont mis à la disposition des familles pour renseigner et étudier les dossiers. Les tarifs réduits qui ont été accordés au cours de l'année passée restent valables jusqu'au 31 décembre 2003. Mais pour pouvoir continuer à en bénéficier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, il est nécessaire de retourner avant le 30 septembre à la Cuisine centrale, le dossier personnel qui a été adressé par courrier personnellement à chaque bénéficiaire au cours du mois de juillet.

### Comment sont facturés les repas ?

La "Carte midi" est une carte à puce totalement sécurisée qui permet à chaque enfant fréquentant le restaurant scolaire de commander son repas du midi et/ou de s'inscrire à l'accueil, dès le matin en arrivant à l'école, grâce à un lecteur situé à l'entrée de son école. Une fois la carte chargée selon le montant désiré par les familles, les repas pris et les accueils horaires du matin ou du soir sont déduits automatiquement sans risque d'erreur. Ce système de gestion et de commande par carte, tout en ayant permis à la Cuisine centrale de rationaliser la livraison des repas, a également considérablement amélioré et simplifié le service rendu aux familles.

### Où se font les inscriptions au restaurant scolaire ?

Les dossiers sont disponibles à l'école de l'enfant et à la Cuisine centrale des restaurants scolaires à laquelle ils doivent être adressés pour l'inscription. Vous pouvez également télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr).

**Contact : Cuisine centrale,**  
950, allée de la Martelle,  
tél. : 04 67 27 81 00.

**Ouverture sans interruption du lundi au vendredi toute l'année, de 8h à 17h.**

**Pour s'y rendre : bus "La Ronde", arrêt : Les Bouisses (rond-point route de Lavérune), bus n° 11, arrêt : collège Marcel-Pagnol ou bus n° 6, arrêt : Pas du Loup.**

RENTÉE SCOLAIRE 2003

## 7 M€ pour la sécurité et le bien-être des 18 000 écoliers de la Ville

L'année scolaire 2003 / 2004 s'annonce sous les meilleurs auspices pour les enfants qui viennent de reprendre le chemin de l'école. Tout l'été, des travaux de rénovation, d'extension, mais aussi de maintenance et de mise aux normes de sécurité ont été effectués dans la quasi-totalité des 110 écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Et c'est à une véritable course contre la montre que se sont livrés les services municipaux et les entreprises pour que tout soit prêt à temps...

**Quartier Cévennes  
Ecole élémentaire  
Charles-Baudelaire :  
un chantier de  
très grande ampleur**

L'école date de 1968 et avait grandement besoin d'une réhabilitation. Les travaux ont été financés sur les budgets 2002 et 2003. La première tranche de la réhabilitation qui a débuté en mars 2003, a concerné les façades donnant du côté des résidences. Elles ont été complètement démontées, reconstruites puis recouvertes de parements en brique. Elles bénéficient maintenant également d'une isolation acoustique et d'une protection solaire. Des fenêtres double-vitrage ont aussi été posées, le système de chauffage entièrement repris avec pose de nouveaux radiateurs et les sanitaires totalement refaits.

La 2<sup>e</sup> tranche de la réhabilitation a débuté à la mi-juin. Elle concerne la réfection des façades se trouvant côté cour. Au total, ce sont plus de 850 m<sup>2</sup> de façades qui ont ainsi été déposés et reconstruits. Afin d'assurer au mieux la continuité de l'enseignement pendant la durée des travaux, les enfants ont été installés provisoirement quelques mois dans des préfabriqués.  
**Fin des travaux : août 2003  
Coût : 724 000 €**



Avant...



... Pendant...



Et après les travaux

Cent écoles maternelles et élémentaires sur les 110 que compte la Ville ont été concernées par les travaux réalisés pendant la période estivale par les services municipaux. Ces chantiers, dont l'importance est variable selon les écoles, bénéficient, pour cette année 2003, d'un budget d'investissement destiné aux écoles et aux restaurants scolaires de plus de 7 millions d'euros voté par le Conseil municipal. Parmi ces chantiers, 39 sont des opérations spécifiques d'envergure, de construction, de rénovation et d'extension de bâtiments scolaires. Les autres constituent des travaux de maintenance, d'amélioration et d'équipement qui concernent autant le confort, la mise à disposition de moyens pédagogiques, que la sécurité des enfants.

### LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

La Ville, en plus des travaux d'entretien courants sur les bâtiments scolaires (vérification des extincteurs, des alarmes incendie et des trappes de désenfumage...) a procédé, par exemple, à des opérations de mise aux normes des installations électriques, à l'installation d'alarmes incendie, à la réalisation d'issues de secours, au recouplement d'étages ou au cloisonnement d'escaliers. Les travaux ont également consisté à mettre aux normes

des aires de jeux, à procéder à la réfection des revêtements de sol ou des entourages d'arbres dans les cours de récréation. Les abords des écoles ont eux aussi fait l'objet d'aménagements - financés par le budget Voirie - afin de protéger les enfants : élargissement de trottoirs, aménagements de carrefours et de passage piétons, marquage au sol et signalisation verticale, pose de barrières pour sécuriser l'entrée et la sortie des écoles.

### 6 500 INTERVENTIONS PAR AN

Si tous les travaux de maintenance ont pris fin avant la rentrée scolaire, certains des gros chantiers de réhabilitation vont se prolonger au-delà, en raison de la fermeture de certaines entreprises pendant les congés d'été et des délais nécessaires aux procédures d'appels d'offres pour les travaux. Certains en effet, s'étant avérés infructueux, ont eu pour conséquence de retarder de trois mois le début des chantiers. Mais tous les travaux de maintenance ne s'effectuent pas uniquement pendant la période estivale. C'est toute l'année que les ateliers du service Enseignement de la Ville procèdent à l'amélioration et à l'entretien des locaux de toutes les écoles. Ils y effectuent même plus de 6 500 interventions annuelles, soit environ une soixantaine par école tous les ans.

# Des opérations spécifiques dans 40 écoles

**Quartier Masson**

- Ecole maternelle Cervantes, extension de l'école - construction d'une classe et d'un dortoir et mise aux normes du restaurant scolaire, fin des travaux - février 2004, coût : 260 000 €
- Ecole élémentaire Léo-Malet, 2<sup>e</sup> tranche de la réhabilitation - réfection des classes, fin des travaux - septembre 2003, coût : 110 000 €
- Ecole maternelle Vincent-Van-Gogh, aménagement de 2 classes et agencement de la cour, fin des travaux - novembre 2003, coût : 75 000 €
- Ecole maternelle James-Joyce, réfection de la toiture et des sanitaires, fin des travaux - septembre 2003, coût : 50 000 €
- Ecole maternelle Virginia-Woolf, réfection de la toiture et des volets rolandins, fin des travaux - septembre 2003, coût : 28 000 €

**Quartier Cévennes**

- Ecole élémentaire Louis-Armstrong, réfection de la toiture de la salle d'activités et de la cour, fin des travaux - novembre 2003, coût : 91 290 €
- Ecole élémentaire Charles-Baudelaire, réhabilitation - réfection des façades (budgets 2002 et 2003), fin des travaux - août 2003, coût : 724 000 €
- Ecoles maternelles Madeleine-Breton et élémentaire Julie-Daudoué - reprise du réseau d'alimentation en eau potable et aménagement des locaux du Bessol, travaux achevés, coût : 28 800 €
- Ecole élémentaire Dante-Alighieri, élèvement du préfabriqué et création d'un espace vert, fin des travaux - juillet 2003, coût : 18 480 €
- Ecole élémentaire Paul-Langwin, installation d'un ascenseur, réfection des façades et création d'une salle d'activités, fin des travaux - printemps 2004, coût : 250 000 €
- Ecoles maternelles Geneviève-Bon et élémentaire Louis-Armstrong, réfection de la cour, fin des travaux - novembre 2003, coût : 108 000 €
- Classe de l'air de Blanes, réfection de la classe, fin des travaux - novembre 2003, coût : 140 000 €

**Quartier Hôpitaux-Facultés**

- Ecole maternelle Indira-Gandhi, réfection des sanitaires, fin des travaux - septembre 2003, coût : 28 000 €
- Ecole élémentaire Antoine-Balard, installation de stores électriques neufs, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €
- Ecole maternelle Pape-Carpentier, réfection des sanitaires, fin des travaux - septembre 2003, coût : 20 000 €
- Ecole élémentaire Sigmund-Freud, pose de volets rolandins électriques et réfection des sols du couloir du 1<sup>er</sup> étage, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €
- Groupe scolaire Malibou, études et acquisitions foncières pour la construction de la maternelle Magagnon-Vauvray, fin des travaux en septembre 2004, coût : 324 000 €

**Quartier Port Marianne**

- Ecole maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle, construction de l'école, fin des travaux - printemps 2004, coût : 390 000 €
- Ecole élémentaire Jean-Zay, remplacement des volets rolandins électriques et aménagement d'une classe scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €

**Quartier Croix d'Argent**

- Ecoles maternelles Jean-Denis-Claude et élémentaire Alain-Savary, construction d'une salle d'activités et pose de lisse-solifite au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, fin des travaux - mars 2004, coût : 145 000 €
- Ecole élémentaire Marie-Curie, construction d'un préau, réfection des sanitaires, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €
- Ecole élémentaire Simona - fermeture du jardin côté barreau
- Ecole élémentaire Sun-Yun-Sen - réfection des sanitaires
- Ecole élémentaire Marie-Curie, construction d'un préau, réfection des sanitaires, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Hôpitaux-Facultés**

- Ecole maternelle Charles-Chatelain, aménagement de l'école, extension sur l'ancien logement de fonction, fin des travaux - janvier 2004, coût : 213 700 €
- Ecole maternelle Louis-Figuer, aménagement d'une salle de restaurant, réfection des portes d'une classe et création d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - septembre 2003, coût : 122 000 €
- Ecole maternelle Ingrid-Bergman, 2<sup>e</sup> tranche des travaux, aménagement de l'école, extension sur l'ancien logement de fonction, création d'une salle d'activités et d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - novembre 2003, coût : 122 000 €
- Ecoles maternelles Louis-Paul et élémentaire Alphonse-de-Lafontaine, 2<sup>e</sup> tranche du réaménagement - création d'une salle de psychomotricité et d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - novembre 2003, coût : 72 800 €
- Ecole maternelle Docteur-Galmet, réfection du sol de la salle de psychomotricité et rénovation de la toiture, fin des travaux - septembre 2003, coût : 230 000 €
- Ecole élémentaire Auguste-Comte, aménagement de l'ancien appartement de fonction en locaux scolaires, fin des travaux - novembre 2003, coût : 230 000 €
- Ecole élémentaire Concorde - ouverture d'une classe, fin des travaux - janvier 2004, coût : 192 500 €
- Ecole élémentaire Jules-Simon, 2<sup>e</sup> tranche de la réhabilitation, fin des travaux - décembre 2003, coût : 116 700 €
- Ecoles élémentaires Paul-Bernard-Victor-Dupuy - poursuite de la réhabilitation des locaux, réouverture d'une classe, fin des travaux - septembre 2003, coût : 22 900 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Pierre-de-Bonand, aménagement du jardin de la cour et pose d'un lisse-verre côté rue
- Ecole élémentaire Victor-Schoelcher, construction d'une jardinière dans la cour, peinture du couloir de 2<sup>e</sup> étage et réaménagement des sanitaires adultes
- Ecole élémentaire Voltaire - rénovation de la toiture et remplacement des menuiseries extérieures

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Marie-Curie, construction d'un préau, réfection des sanitaires, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Hôpitaux-Facultés**

- Ecole maternelle Indira-Gandhi, réfection des sanitaires, fin des travaux - septembre 2003, coût : 28 000 €
- Ecole élémentaire Antoine-Balard, installation de stores électriques neufs, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €
- Ecole maternelle Pape-Carpentier, réfection des sanitaires, fin des travaux - septembre 2003, coût : 20 000 €
- Ecole élémentaire Sigmund-Freud, pose de volets rolandins électriques et réfection des sols du couloir du 1<sup>er</sup> étage, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €
- Groupe scolaire Malibou, études et acquisitions foncières pour la construction de la maternelle Magagnon-Vauvray, fin des travaux en septembre 2004, coût : 324 000 €

**Quartier Port Marianne**

- Ecole maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle, construction de l'école, fin des travaux - printemps 2004, coût : 390 000 €
- Ecole élémentaire Jean-Zay, remplacement des volets rolandins électriques et aménagement d'une classe scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 24 400 €

**Quartier Croix d'Argent**

- Ecoles maternelles Jean-Denis-Claude et élémentaire Alain-Savary, construction d'une salle d'activités et pose de lisse-solifite au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, fin des travaux - mars 2004, coût : 145 000 €
- Ecole élémentaire Marie-Curie, construction d'un préau, réfection des sanitaires, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Montpellier Centre**

- Ecole maternelle Chaplain, aménagement de l'école, extension sur l'ancien logement de fonction, fin des travaux - janvier 2004, coût : 213 700 €
- Ecole maternelle Louis-Figuer, aménagement d'une salle de restaurant, réfection des portes d'une classe et création d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - septembre 2003, coût : 122 000 €
- Ecole maternelle Ingrid-Bergman, 2<sup>e</sup> tranche des travaux, aménagement de l'école, extension sur l'ancien logement de fonction, création d'une salle d'activités et d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - novembre 2003, coût : 122 000 €
- Ecoles maternelles Louis-Paul et élémentaire Alphonse-de-Lafontaine, 2<sup>e</sup> tranche du réaménagement - création d'une salle de psychomotricité et d'une salle de psychomotricité, fin des travaux - novembre 2003, coût : 72 800 €
- Ecole maternelle Docteur-Galmet, réfection du sol de la salle de psychomotricité et rénovation de la toiture, fin des travaux - septembre 2003, coût : 230 000 €
- Ecole élémentaire Auguste-Comte, aménagement de l'ancien appartement de fonction en locaux scolaires, fin des travaux - novembre 2003, coût : 230 000 €
- Ecole élémentaire Concorde - ouverture d'une classe, fin des travaux - janvier 2004, coût : 192 500 €
- Ecole élémentaire Jules-Simon, 2<sup>e</sup> tranche de la réhabilitation, fin des travaux - décembre 2003, coût : 116 700 €
- Ecoles élémentaires Paul-Bernard-Victor-Dupuy - poursuite de la réhabilitation des locaux, réouverture d'une classe, fin des travaux - septembre 2003, coût : 22 900 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Simon-Schneker, réfection des sanitaires généraux et mise en conformité du restaurant scolaire, fin des travaux - septembre 2003, coût : 77 000 €
- Ecole maternelle Alphonse-Daudet, réhabilitation (budgets 2002-2003), fin des travaux - septembre 2003, coût : 335 000 €

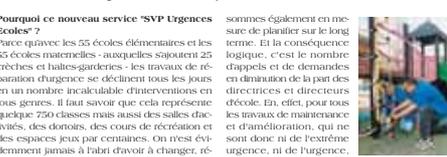
**Quartier Près d'Arènes**

- Ecole maternelle Jean-Cocreaux, travaux de peinture dans le couloir, pose de faux plafonds et travaux de peinture dans une classe, fin des travaux - décembre 2003, coût : 114 400 €
- Ecole élémentaire Winson-Chue, coût, réfection du préau et installation, fin des travaux - septembre 2003, coût : 107 000 €

# Avec "SVP Urgences Ecoles", des dépannages "éclairés" dans toutes les écoles

"SVP Urgences Ecoles" a été créé au mois d'avril 2003 au sein des "ateliers" du service Enseignement pour apporter une réponse rapide aux demandes de réparations urgentes émanant des écoles. Ce nouveau service s'inscrit en droite ligne dans la dynamique d'amélioration du patrimoine et de la qualité de vie dans les 110 écoles de la Ville.

Explication d'André Jean, responsable de la direction Enseignement Enfance Sport et Jeunesse de la Ville.



Mise en sécurité de l'aire de jeux à l'école élémentaire Antonine Balard

Pourquoi ce nouveau service "SVP Urgences Ecoles" ? Parce qu'avec les 55 écoles élémentaires et les 55 écoles maternelles - auxquelles s'ajoutent 25 crèches et halles-gardieries - les travaux de réparation d'urgence se déclinent tous les jours en un nombre incalculable d'interventions en tous genres. Il faut savoir que cela représente quelque 700 classes mais aussi des salles d'activités, des dortoirs, des cours de récréation et des espaces jeux par centaines. On est évidemment jamais à l'arrêt d'avoir à changer, réparer ou entretenir des tubes d'éclairage, des serres, des grilles, des cumulus, des mobiliers, des jeux, des portes, des fenêtres ou une foule d'autres équipements ou matériels à tout moment et dans l'ensemble de la ville.

Ce nouveau service permet maintenant de beaucoup mieux appréhender l'urgence et aux équipes d'intervention plus vite et mieux. Le budget de fonctionnement des écoles, qui s'élève à 322 000 € cette année, a été augmenté de 15%. Parallèlement 6 nouveaux agents ont été recrutés pour l'équipe de SVP et le parc automobile s'est enrichi de 4 véhicules, faisant passer le nombre à 20.

Comment fonctionne-t-il ? C'est en quelque sorte le service dépannage express des écoles. La demande d'intervention d'urgence - celle nécessaire au fonctionnement de l'école - s'effectue sur simple appel téléphonique des directrices ou directeurs d'école. Un peu à l'image de "Moulinet au quotidien" qui apporte tous les jours dans les quartiers le même service rapide aux Montpellieriens. A "SVP Urgences Ecoles", ils sont 18 agents, à raison de 3 équipes sectorisées de 6 agents, tous ouvriers polyvalents ou appartenant à différents corps d'état : des électriciens, vriers, serruriers, plombiers et menuisiers alpin et bois, qui assurent ce service depuis maintenant 6 mois. Du lundi au vendredi, les équipes interviennent dans les écoles selon un circuit établi par le responsable des ateliers du service Enseignement chargé de la gestion de l'urgence. La règle est simple : l'urgence doit être réglée sur-le-champ et l'urgence en moins de 4 jours. Qu'est-ce qu'on appelle l'urgence ? C'est par exemple, une vitre cassée, une panne d'éclairage ou une fuite d'eau importante. Là, les équipes se rendent sur place sans attendre. L'urgence, cela peut être le remplacement d'un tube d'éclairage, la réparation d'une poignée de porte, un problème de

## EN BREF

## Un budget école conséquent

Le budget global consacré aux écoles, pour l'investissement, le fonctionnement, le personnel, l'énergie, les espaces verts, etc. s'élève cette année à 35,2 millions d'euros. La part consacrée à l'investissement dans les écoles et les restaurants scolaires se chiffre à 7 millions d'euros dont 2,2 millions permettent d'entreprendre les travaux de maintenance et d'amélioration des locaux scolaires. Cela représente une moyenne de 20 000 euros pour chaque école pour effectuer les petits travaux et pourvoir à l'équipement : mobilier, aménagement de salles de psychomotricité, jeux de cours, matériel informatique, matériel audiovisuel et électroménager, remplacement de rideaux, etc.

## L'accès au réseau câblé

À l'heure actuelle, les 110 directrices et directeurs d'écoles sont équipés en ordinateurs et les 55 écoles élémentaires sont reliées à Internet. Même si cela ne concerne actuellement qu'une vingtaine d'écoles maternelles sur les 55, toutes auront accès au réseau câblé fin 2005.

## 36 € par enfant, avec la caisse des écoles

Avec 715 000 € attribués pour la caisse des écoles, la dotation par an et par enfant s'élève cette année à 36 €. Cela permet à chaque école de pourvoir à l'achat de livres, de logiciels et à tout autre objet pédagogique de son choix. La caisse des écoles permet aussi, entre autres, d'équiper les écoles de photocopieurs et d'allouer une dotation au fonctionnement du Rased (Réseau d'Aide Spécialisé de l'Éducation Nationale).

## Du mobilier neuf

La Ville procède progressivement au remplacement intégral du mobilier des 275 classes maternelles et des 478 classes élémentaires.

## De nouvelles écoles en perspective

Pour accompagner la croissance démographique des quartiers, la Ville réalise des études et des investissements fonciers qui permettent d'envisager la construction de futures écoles. C'est le cas à Port Marianne avec la création de l'école maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle qui ouvrira ses portes à la rentrée 2004 et qui s'accompagnera d'une école élémentaire Jean-Jaurès dans deux ans. Un groupe scolaire sera également construit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Malbosq qui prévoit à terme 2100 logements : l'ouverture de l'école maternelle Marguerite-Youcenar qui comportera 4 classes est programmée pour septembre 2004, l'école élémentaire François-Mitterrand avec 5 classes ouvrira elle, à la rentrée 2006. Enfin d'autres nouvelles écoles sont prévues à Ovalie dans le quartier Croix d'Argent et également dans Montpellier Centre dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

## 85 restaurants scolaires

La Ville compte 85 restaurants scolaires. Tous les repas qui y sont servis sont fabriqués par la Cuisine centrale municipale. C'est une cuisine ultra moderne conforme à la nouvelle réglementation et titulaire d'un agrément sanitaire européen qui fonctionne selon le principe de la liaison froide. 13 000 cartes Midi permettent aux enfants sur les 112 bornes Midi installées dans les écoles de commander leur déjeuner dès leur arrivée le matin. La Ville s'est attachée à privilégier un cadre calme et agréable pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. La qualité de l'encadrement est également une préoccupation constante. Des adultes disponibles et attentifs sont à table avec les enfants pour favoriser dès le plus jeune âge l'apprentissage du goût et l'autonomie de chacun.

## Des études surveillées pour faire ses devoirs

Les études fonctionnent de 16h45 à 17h45 dans les écoles maternelles et élémentaires. Elles sont assurées par des enseignants et des animateurs rémunérés par la Ville. Ces études sont gratuites pour toutes les familles.

## Un accueil de qualité en dehors du temps scolaire

La Ville est particulièrement attentive à la qualité de l'accueil qui est mis en place le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h45 à 18h45. Cet accueil est facultatif, mais nécessite une inscription préalable en début d'année. Il est assuré par les animateurs des restaurants scolaires, ce qui permet aux enfants d'être entourés par des personnes qu'ils connaissent. La participation financière horaire est fixée en fonction des ressources familiales selon la tarification sociale en vigueur (voir page 10).



## PORTRAIT D'UNE ÉCOLE

### L'école Auguste-Comte : "Plus qu'une école de quartier, elle est devenue l'école du quartier"

**Avec ses 132 ans, c'est la doyenne des écoles de la Ville. Elle souffrait jusqu'à présent d'un manque d'espace que ne compensaient plus le charme de ses classes et de sa cour à l'ancienne. Avec les travaux de réhabilitation entrepris cet été, c'est toute la vie de l'école qui a changé depuis la rentrée.**

L'école élémentaire Auguste-Comte dispose de cinq classes, du CP au CM2. Quatre sont situées au rez-de-chaussée et ont un accès direct par la cour. La cinquième classe, à l'étage, est accessible par un escalier extérieur donnant aussi sur la cour. Avant les travaux, faute de place, il ne pouvait y avoir de salle d'activité spécifique pour les cours de soutien dispensés par le Rased (Réseau d'Aide Spécialisé de l'Éducation Nationale) et le CRI (classes de rattrapage pour les enfants ayant des difficultés d'expression en français). Jusqu'à présent aussi, la moitié des 115 enfants de l'école déjeunaient tous les jours à la cantine et étaient répartis en deux services en raison de l'exiguïté des deux salles de restauration. L'office, réduit dans les mêmes proportions, nécessitait également des aménagements, notamment pour une mise aux nouvelles normes d'hygiène et de sécurité.

## AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

Cet été à l'école Auguste-Comte, ce sont les bruits de marteaux piqueurs qui ont remplacé les cris et rires des enfants : des murs ont été cassés, des plafonds et des planchers refaits. Les premiers travaux de réhabilitation de l'école ont enfin commencé. Une première étape de transformation de l'école tant attendue : "L'école souffrait d'un manque d'espace", explique Joël Planes, directeur de l'école, et les locaux n'étaient plus adaptés aux enfants et à la pédagogie actuelle. Depuis 1995, nous avons proposé nombre d'aménagements qui n'étaient pas réalisables pour des raisons techniques et de sécurité et du fait de la proximité du site classé du Peyrou qui interdit tous travaux d'agrandissement ou d'aménagement sans l'accord de la Commission des Monuments historiques. L'élément déclencheur, c'est en fait le départ de l'instigateur qui vivait dans le logement de fonction situé à l'étage". L'idée est alors venue d'utiliser l'espace de cet ancien appartement pour en faire une salle d'activité destinée au Rased et au CRI et également d'y installer une salle pour le personnel de l'école et un nouveau bureau pour le directeur. Puis d'autres projets qui en découlent sont nés : "Avec les locaux libérés au rez-de-chaussée", poursuit Joël Planes, le restaurant scolaire pouvait alors s'agrandir : de nouvelles salles de restauration, deux offices, un propre et un sale et puis des nouveaux vestiaires et sanitaires pouvaient être créés.

Depuis la rentrée, élèves, parents et enseignants ne cachent pas leur satisfaction. Les aménagements de l'été ont déjà amenés des changements - et un

nouveau confort - dans la vie de l'école. Et même si certaines finitions ne pourront avoir lieu qu'à la Toussaint, Maryse Cerviotti, présidente de l'association des parents d'élèves de l'école se félicite : "Nous attendions ces travaux depuis longtemps. C'est le résultat d'un long travail de concertation que nous avons mené de concert - et en bonne intelligence - avec l'équipe pédagogique et notamment son directeur et avec la Ville. C'est vrai que cela a demandé du temps, des efforts et de l'énergie de la part de tout le monde. C'est vrai aussi que cela représente un coût important. Pourtant d'autres aménagements nous paraissent encore indispensables à réaliser et nous ne comptons pas nous arrêter là".

## "APPRENDRE ET VIVRE ENSEMBLE"

D'autres travaux seraient effectivement nécessaires. Ils consisteraient à créer 2 classes supplémentaires à l'étage dans le prolongement de la première et des nouveaux sanitaires. Cela permettrait aussi en détruisant l'ancien bloc des WC extérieurs, d'agrandir la cour de récréation. "Cette réhabilitation est en cours de négociation", précise Joël Planes. Mais j'ai évidemment conscience qu'avec les 110 écoles de la Ville, nous sommes loin d'être les seuls à avoir des besoins. Ceux qui viennent d'être effectués ont déjà coûté

plus de 228 000 €. Mais pour toute l'équipe, les parents et les enfants, cette restructuration de l'école est très importante". L'école accueille en effet des élèves de milieux et d'horizons différents et pendant longtemps l'équipe enseignante a été renouvelée chaque année. Difficile dans ces conditions de trouver un équilibre. "Notre école parlait un peu à la "dérive", poursuit le directeur, heureusement nous avons la chance d'être soutenus dans nos projets et nos démarches par le conseil des parents et par la municipalité. Maintenant l'équilibre a été retrouvé. L'école a même un caractère familial, nous travaillons tous dans la même direction pour nos enfants. Et plus qu'une école

de quartier, notre école est devenue l'école du quartier". Pour Maryse Cerviotti qui s'est beaucoup investie depuis 3 ans, cette harmonie est le fruit d'une véritable envie de travailler dans le même sens sur le projet d'école "Apprendre et vivre ensemble". Carnavals, lotos, kermesses, etc., l'association organise chaque trimestre une manifestation qui permet de récolter des fonds pour la coopérative scolaire. "Il y a maintenant de la vie, de la fête et plein de choses qui changent. Cela a déjà permis notamment cette année d'aider à financer une classe découverte, ajoutée victorieuse, c'est la première depuis 8 ans".



Maryse Cerviotti, présidente de l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Auguste-Comte, en compagnie de Joël Planes, directeur de l'école.

# Faites du sport près de chez vous, toute l'année avec la carte Animation Sport

Avec la carte Animation Sport, les Montpelliérains peuvent pratiquer de multiples activités sportives dans leur quartier, sur leur lieu de vie, de travail ou à côté de leur école.



Pour un coût de 4,6 euros, la carte Animation Sport permet à tous les Montpelliérains, d'accéder à l'ensemble des activités sportives et physiques proposées par le service des sports de la ville durant toute l'année. Au total, plus de 50 disciplines gratuites ou à tarif préférentiel, encadrées par l'équipe des animateurs municipaux et les associations sportives partenaires, sont proposées.

C'est la même carte qui permet au retraité de suivre un cours de gymnastique adapté à son âge ou de s'adonner à la randonnée pédestre, à l'écolier de s'initier aux arts du cirque, au canoë kayak ou au tennis, à la mère de famille de faire du fitness ou à l'adolescent de découvrir la boxe française ou de s'entraîner au handball avec un joueur professionnel. De même, les jeunes titulaires de la carte peuvent accéder aux stages sportifs ou de découverte organisés pendant les semaines de vacances. Ils peuvent en outre participer à l'ensemble des sorties mises en place tout ou long de l'année : randonnée, escalade, spéléo, canoë, vélo...

Dans le cadre de la carte Animation Sport, le service des sports de la ville élabore un programme permanent d'activités qui va de



## Le programme permanent du service animation sport

- Atelier cirque
- Base ball
- Fitness
- Football
- Foot en salle
- Gymnastique
- Handball
- Lutte
- Marche pédestre
- Marche sportive
- Parcours d'orientation
- Petite enfance
- Pleine nature
- Randonnées pédestres
- Rugby
- Tir à l'arc
- Tremplin sport
- Toutes les activités nautiques sont organisées par les services de l'Agglomération, celle-ci ayant dorénavant compétence sur les piscines.

septembre à juin. D'autre part, des programmes spécifiques pendant toutes les vacances scolaires, y compris l'été, sont proposés aux enfants et aux adolescents.

## UN PARTENARIAT AVEC LES CLUBS D'ÉLITE ET LES CLUBS DE QUARTIER

Pour animer toutes ces activités, le service des sports dispose de 40 éducateurs municipaux. En plus, la Ville a passé des conventions avec une soixantaine d'associations sportives montpelliéraines, clubs phares ou structures de quartier, qui organisent des actions durant l'année et pendant les vacances scolaires. Celles-ci apportent à la fois leur savoir-faire, l'encadrement et la logistique nécessaires.

Ces actions sont réalisables aussi grâce aux aides apportées au titre du Grand projet de ville et du Contrat temps libre de la Caisse d'allocation familiales.

Depuis septembre 2002, grâce à un accord conclu entre la Ville de Montpellier et le Conseil général de l'Hérault, davantage d'activités sportives sont proposées par les clubs de la ville. En effet, en échange de la gestion des gymnases des Garrigues et Arthur Rimbaud, la Ville peut bénéficier de créneaux sportifs supplémentaires en soirée, durant les week-ends et pendant les vacances scolaires.

## UN PAS VERS LA CITOYENNETÉ

La carte Animation Sport donne accès aux activités, mais pour les animateurs du service des sports la démarche qui consiste à prendre cette carte va au-delà d'une simple démarche administrative. "Pour un jeune

## Les associations partenaires du service Animation Sport

Académie des Arts Martiaux ; Montpellier Tae Kwon Do ; Montpellier Athlétisme ; Club Aviron Montpellier ; Montpellier Castelnaud Base ball ; Croix d'Argent Basket ; Montpellier Basket Club ; Ecole de Bowling ; Ring Athlétic ; Association Puissance Thaï ; Montpellier Boxe Française ; Muc Canoë kayak ; Claquettes en Vogue ; Montpellier Hérault Cyclisme ; Association Senzala ; Création et Mouvement ; Bleu Verige ; Scalata Nature Enfants ; FC Petit Bard ; AS Arceaux Montpellier ; Atlas Paillade ; Nouvelle Vague des Cévennes ; RC Lemasson ; GD M Estanove ; Association Saint Martin Gazelec ; Association Les Mustangs ; CEP Montpellier Gym ; Montpellier GRS ; Muc Handball ; Montpellier Judo Stage International été ; Muc Lutte ; Association Modeliste Occitane ; Funny Riders ; Montpellier Roller ; Roller School Montpellier ; Montpellier Rugby XIII ; Montpellier Rugby Club ; Association Attitude ; Montpellier Sport Orientation ; Comité 34 Tambourin ; Montpellier Tennis de Table ; Montpellier Arc Club ; Latina Cup ; AS Croix d'argent Volley ; Montpellier Volley ; Asbam Volley Ball ; Asbam Beach Volley ; ASPTT Omnisports ; Volley Loisirs Montpelliérains ; Pétéca Club de Montpellier.

dans un quartier, le fait de prendre sa carte est un geste symbolique fort, de citoyenneté, un signe d'insertion. Tous les jeunes ne font pas cet effort, il faut leur expliquer que la carte est obligatoire pour venir jouer dans un gymnase, même si on ne leur ferme pas la porte quand ils ne l'ont pas. Il faut leur faire comprendre que non seulement elle leur donnera accès au gymnase mais qu'en plus ils auront la gratuité dans les piscines, qu'ils pourront faire des stages pendant les vacances, qu'ils auront accès à des sorties extérieures, à la neige, à la voile, à la spéléo etc. C'est un travail de longue haleine et jamais acquis ! De plus, la carte permet d'impliquer les parents puisque les mineurs doivent produire une autorisation signée des parents. C'est important qu'à un moment donné, la famille acte ce que fait le gamin". L'année dernière, le service animation sport a recensé plus de 120 000 participants dont un peu plus de la moitié de jeunes de 6 à 18 ans et 28 000 dans le cadre de l'Age d'Or.



## Les conditions pour obtenir la carte

- La carte est réservée aux Montpelliérains
- Fournir un certificat médical datant de moins de trois mois, certifiant l'aptitude aux activités sportives (prévoir photocopie du document)
- Fournir une photo d'identité
- Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale
- Attestation d'assurance responsabilité civile, la garantie accident est souscrite par l'organisateur
- La carte est valable un an (de date à date)
- Coût : 4,60€

## Où se la procurer ?

- **Service municipal des sports**  
18, avenue Frédéric-Mistral  
Tél. 04 67 34 72 73
- **MPT Georges Brassens**  
Place Jacques-Brel  
Tél. 04 67 40 40 11
- **MPT Léo-Lagrange**  
155, avenue de Bologne  
Tél. 04 67 40 33 57
- **MPT François-Villon**  
4, rue des Aconits  
Tél. 04 67 45 04 57
- **MPT Marcel Pagnol**  
64, route de Lavèrune  
Tél. 04 67 42 98 51
- **MPT Albert-Camus**  
118, allée Maurice-Bonafos  
Tél. 04 67 27 33 41
- **MPT L'Escoutaire**  
67, rue des Razettes  
Tél. 04 67 65 32 70
- **MPT Albert-Dubout**  
1071, avenue de la Justice-de-Castelnaud  
Tél. 04 67 02 68 58
- **MPT George-Sand**  
25 bis, avenue Saint-André-de-Novigens  
Tél. 04 67 79 22 18
- **MPT Frédéric-Chopin**  
1, rue Marché aux Bestiaux  
Tél. 04 67 72 61 83
- **CCAS. Service Age d'Or**  
125, place Thémidor  
Tél. 04 99 52 77 99  
(réservé à l'Age d'Or)

Pour tous renseignements vous pouvez aussi consulter le site internet de la ville : <http://www.ville-montpellier.fr>

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 25.07.03

- 1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.
- 2 - Informations de M. le Maire.
- 3 - Désignation d'un élu en charge des questions de la défense : Hélène Mandroux-Colis.
- 4 - Demande auprès du ministère de la culture et de la communication d'une subvention prenant en charge le coût de banalisation du festival Montpellier Danse et du festival de Radio France et de Montpellier mis en difficulté par le mouvement des internautes du spectacle.
- 5 - Attribution d'une bourse à trois jeunes artistes lauréats de la Biennale des jeunes créateurs (montant total 1000 €).
- 6 - Avis favorable pour la signature d'un contrat d'association entre l'Éta et l'école privée "B Schoof" d'inscription d'un membre du conseil municipal pour représenter la Ville au sein du conseil d'administration de l'établissement.
- 7 - Convention de mise à disposition des installateurs sportifs du centre d'entraînement du complexe sportif de Grammont entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Volley Université Club.
- 8 - Convention de mise à disposition des installateurs sportifs du palais des sports Pierre-Coubertin entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Volley Université Club.
- 9 - Construction de deux terrains de football avec leurs équipements attenants au domaine de Grammont, dans le quartier du Millénaire : demande de permis de construire, demande d'autorisation de clôture et installations diverses, demande de subvention, mise en appel d'offres.
- 10 - Actualisation des logements de fonctionnaires de la Ville de Montpellier.
- 11 - Personnel municipal : poste détaché territorial chargé de l'administration et de l'animation de la Mission de Montpellier à Heidelberg.
- 12 - Personnel communal : poste de collaborateur de cabinet chargé des fonctions de directeur de cabinet.
- 13 - Personnel communal : vacance d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire chargé des fonctions de responsable du secteur Patrimoine. Recrutement d'un agent contractuel.
- 14 - Personnel communal : vacances d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la conduite d'opérations à la direction Patrimoine Sécurité Architecture : recrutement d'un agent contractuel.
- 15 - Attribution de subvention à diverses associations.
- 16 - Convention entre la Ville et la Communauté d'agglomération pour la réalisation de huit ouvrages dont la réalisation est rendue nécessaire par la construction de la deuxième ligne de tramway : avenue Pavillet ; ruisseau de Lamis-sagues / boulevard Pedrosos Luna ; ruisseau de Lamis-sagues / avenue de Toulouse ; canal de Dubout / Maurin / Péronage / Libent ; pont de Sébastien / Le Chambilly ; vial duc Alphonses-Loubat.
- 17 à 22 - Rapport des administrateurs au conseil municipal pour l'exercice 2002 : SAEM Le Corum, SEM, SEM-FM, Société héraulaise d'économie mixte de construction, SOMIMON, TAM.
- 23 - SAEM Le Corum - Convention d'attribution pour l'exploitation du Corum en date du 29 juillet 1988 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 24 - SAEM Le Corum - Convention d'attribution pour l'exploitation du Zénith en date du 17 février 1988 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 25 - SOMIMON - Convention relative à la gestion du marché d'intérêt national en date du 23 octobre 1968 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 26 - SEM Réseau de chaleur et de froid - Contrat de concession du service de distribution publique d'énergie calorifique - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 27 - Société Compagnie générale des eaux - Convention d'attribution des 20 et 25 juillet 1989 pour la distribution d'eau publique potable - Rapport du délégué pour l'exercice 2002 - Aides de l'Agence de l'Eau - Reversement au délégué.
- 28 - TAM - Convention de concession du parking Euro-pa en date du 29 juillet 1994 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 29 - TAM - Convention de concession du parking Gambetta en date du 25 mai 1985 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 30 - TAM - Convention de concession du parking du Nombre d'Or en date du 22 mai 1985 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 31 - Société Interparking - Convention d'attribution du parc de stationnement Lais-sac en date du 25 février 2000 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 32 - Société du parking du Polygone - Convention de concession du parking du Polygone en date du 25 février 1995 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 33 - Société Vinci Park - Convention de concession du parking Arc de Triomphe en date du 25 mai 1971 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 34 - Société Vinci Park - Convention de concession du parking Comédie en date du 8 octobre 1974 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 35 - Société Vinci Park - Conventions de concession du parc de stationnement Foch - Préfecture et Marché aux Fleurs en date du 25 mai 1971 et 30 décembre 1981 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 36 - Société Vinci Park - Convention de concession pour la construction et l'exploitation du parking des Gares en date du 23 février 1976 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 37 - Société Vinci Park -



Affaire n°80 - Lancement d'une procédure de ZAC pour l'aménagement du futur quartier des Grésilles.

- Convention d'attribution du parking Peyrou-Picot en date du 16 décembre 1991 - Rapport du délégué pour l'exercice 2002.
- 46 - Adoption du budget supplémentaire 2003, budget principal et budgets annexes de l'eau et du logement municipal.
- 47 - Centrale d'achat : réforme de véhicules, matériels et mobiliers.
- 48 à 75 - Comptes rendus annuels à la collectivité : ZAC d'Amélie ; Halles Jacques-Cœur ; ZAC Port Marianne-Consuls de Mer ; ZAC Port Marianne-Hippocrite ; ZAC Port Marianne-Jacques-Cœur ; Port Jacques-Cœur ; ZAC Port Marianne-Portes de la Méditerranée ; Port Marianne, réalisation d'une conduite primaire d'eau potable ; boulevard Péridole (section avenue du Mondial 98 / carrefour de Londres ; aménagement de la place d'Espérance, nouvel échangeur sur l'avenue Pierre-Mendes-France au droit de la rue de la Molette ; aménagement des infrastructures hydrauliques du Négus Cais - ZAC d'aménagement concernée Port Marianne-Jardins de la Liorde ; Port Marianne-Jardins de la Li-
- 38 - Parc de stationnement Arc de Triomphe - Avenant à la convention d'attribution du 28 novembre 2002.
- 39 - Avenant à la DCM n°13 du 27 mai 2003 (concession d'une erreur matérielle).
- 40 - Le conseil municipal émet un avis favorable au rattachement de l'ACM / OPAC de la Ville de Montpellier à la Communauté d'agglomération.
- 41 - Annulation de la DCM n°10 du 25 mai 2002.
- 42 - Garantie de la Ville à l'Institut de Promotion Sociale pour un emprunt destiné à l'acquisition et l'aménagement d'un local.
- 43 - Avenant n°4 au programme plurianuel 1999 - 2003 dans le cadre du Contrat Grand Ville entre le Département de l'Hérault et la Ville de Montpellier.
- 44 - Rapport sur la Donation Solidarité Urbaine pour l'exercice 2002 (6.034.300 €).
- 45 - Gestion de la dette : rem-

- ronde, infrastructures primaires, aménagement des quartiers à l'est du Lez. ZAC Blaise-Pascal ; ZAC Port Marianne-Fischer ; Projet de base d'aviation sur le C2 ; Montpellier Grand-Cœur, reconstruction et extension du musée Fabre, réaménagement des Halles Castellane, quartier Nouveau Saint-Roch ; ZAC de la Fontaine ; ZAC de Malbosc ; Quartier des Grésilles ; ZAC Jardin aux Pivoines.
- 76 - Approbation du bilan de clôture du mandat d'élue coté à la SEM pour la réalisation des travaux de viabilisation primaire de Port Marianne-Fischer.
- 77 - Approbation du bilan de clôture du mandat d'élue pour la réalisation des études concernant la reconstruction du secteur des Agrièrilles.
- 78 - Approbation du bilan de clôture du mandat coté à la SEM pour les acquisitions et les travaux du boulevard Urbain C10.
- 79 - Etude de définition urbaine de l'avenue de la Mer et du secteur du quartier Port Marianne - Approbation de trois marchés d'études dont les objectifs sont les suivants : définir le schéma d'urbanisme général de tout le périmètre d'étude ; fixer le plan de composition urbaine de l'avenue de la Mer ; proposer le plan de la future ZAC Parc Marianne.
- 80 - Lancement d'une procédure de ZAC pour l'aménagement du futur quartier des Grésilles. Bordé par une zone naturelle à haute valeur paysagère, le long du ruisseau du Fleuvalou, ce quartier permettra de répondre à la demande de logements qui s'exerce sur la partie sud-ouest de la ville. Ce quartier accueillera environ 1200 logements collectifs, des bureaux et des commerces de proximité. Dans le cadre de cette procédure, une concertation avec le public est organisée.
- 81 - Approbation des termes du marché à signer avec le groupement APAVE / Socotec pour la conduite technique du nouvel hôtel de ville et d'un parking public.
- 82 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du bâtiment de l'hôtel de ville et d'un parking public au groupement J. Nouvel / F. Fontès / Terrel Technologies / Verder pour un montant de 6.508.125 € (forfait provisoire hors option).
- 83 - Aménagement paysager de deux bassins de rétention dans le cadre des travaux hydrauliques du Négus Cais Ouest - appropriation des termes du marché à conclure avec l'entreprise Sport Environnement.
- 84 - Avis favorable à la candidature de la société Holesco pour l'achat d'un lot dans la ZAC Garosud.
- 85 - Extension de la ZAC Port Marianne-Consuls de Mer au sud de l'avenue du Professeur Etienne Armonell, en bordure du Lez, autour du confluent du Lez et du ruisseau des Agrièrilles, sur une superficie d'environ 8 hectares. Modalités de concertation avec le public.
- 86 - Agrément de la candidature de Edilier SA pour la réalisation de logements, résidence hôtelière et activités de la ZAC Port Marianne-Consuls de Mer.
- 87 - ZAC Port Marianne-Hippocrite - Convention de participation financière Ville / SCI OC Millénaire.
- 88 - Agrément de la candidature de la SCI Athiane sur la ZAC Euromédecine II.
- 89 - Agrément de la candidature de CML pour construire des logements individuels ZAC Malbosc.
- 90 - Engagemement de l'avenue de la Liberté à l'angle de la rue Gustave-Ehril : acquisition d'un terrain appartenant aux époux Moussa.
- 91 - Engagemement de la route de Lavèrune : acquisition de la parcelle PE 6.
- 92 - Extension du parc Diocorédie : acquisition auprès d'ACM du lot 2B du lotissement Le Prado dans le quartier de Cellesseville, 137 avenue de Lodève.
- 93 - Aménagement du rond-point situé entre la rue de la Croix de Figuierelles, l'avenue de la Colline et la rue de Ganpètrix : acquisition d'un délaissé de voirie.
- 94 - Déclassement du domaine public communal d'une partie de la rue d'Angéouzin en raison de permettre l'implantation d'un hôtel à deux étages à proximité immédiate du Corum.
- 95 - Travaux de recalibrage de la Liorde : réaffectation d'un délaissé de rive à la copro-

- priété de La Grande Liorde, et déclassement du domaine public communal de deux parcelles, 870 avenue Albert Einstein.
- 96 - Acquisition à titre gratuit auprès du CRU des biens mobiliers qui découlent de la chapelle Saint-Charles acquise par la Ville. Il s'agit essentiellement de tableaux dont certains sont protégés au titre des Monuments historiques.
- 97 - Convention de mise à disposition du réseau de télécommunication (câbles à fibres optiques) à la société Free.
- 98 - Dénomination de la rue de desserte du nouveau lotissement qui va être réalisé avenue de la Justice de Castelnaud dans le quartier Hôpitaux / Escaliers : Philippe Cassin 1937 - 2003 Médecin radiologue, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, amoureux de sa ville, on lui doit plusieurs ouvrages sur notre cité.
- 99 - Dans le cadre de l'opération "Montpellier Grand-Cœur", aménagement du tronçon boulevard Henri IV, depuis la place Albert 1<sup>er</sup> jusqu'à la rue Jean-Jacques Rousseau.
- 100 - Dans le cadre de l'opération "Montpellier Grand-Cœur", agrandissement de la place Saint-Roch : permis de démolir le bâtiment situé au n°3 de la place, aménage de qualité médiocre acheté par la ville en vue de sa démolition.
- 101 - Dans le cadre du programme de classement des voies privatives une tranche de travaux de mise en sécurité électrique du réseau d'éclairage est prévue pour cette année. Lancement d'un appel d'offres ouvert décomposé en trois lots pour la réalisation de ces travaux.
- 102 - Permis de démolir un immeuble qui constitue en raison de sa vétusté un élément d'insécurité, 576 avenue de la Mer.
- 103 - Appel d'offres ouvert pour l'acquisition de 1200 corbeilles à papiers.
- 104 - Appel d'offres ouvert pour l'entretien annuel des espaces verts des abords de la rue de la ligne du tramway.
- 105 - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence Desvignes pour l'étude du parc Marianne.
- 106 - Convention d'occupation

- du domaine public avec EDF pour l'implantation d'un poste de transformation électrique destiné à alimenter l'aire des gens du voyage.
- 107 - Aire de stationnement des gens du voyage route de Boune : demande de participation financière au titre du fonctionnement auprès de la CAF, du Conseil général de l'Hérault et de la DDAASS.
- 108 - Demande, dans le cadre d'un partenariat avec la CCL des subventions les plus larges possibles auprès du FLSAC pour les opérations de réaménagement du Plan Cabanès, des halles des Quatre Saisons, de la place Albert 1<sup>er</sup> et des kiosques des fleuristes de l'Espérance.
- 109 - Désignation de M. Lapaes comme exploitant de la cafétéria / bar / restaurant du complexe sportif Léon-Cazal, route de Vauguères.
- 110 - Aménagement et mise en valeur de l'ancien préau de la cimenterie Saint-Lazare. Les travaux prévoient princi-
- palement la démolition des bâtiments vétustes, l'aménagement d'espaces verts engazonnés et de haies vives et la construction d'un abri pour les familles.
- 111 - Envoi d'une délégation officielle pour l'inauguration de l'exposition, à la galerie nationale de Gauberta, des chefs d'œuvre de la peinture française du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle venant du musée Fabre.
- 112 - Envoi d'une mission en Afrique du Sud pour trouver des dinosaures afin d'enrichir les collections du zoo de Lunaret.
- 113 - Dans le cadre du dispositif de vidéosurveillance, une première convention autorisant le renvoi d'images entre la mairie et l'hôtel de police de l'avenue du Professeur Gansset a été signée par le maire, le préfet et le procureur de la République. Le nouvel hôtel de police étant situé désormais rue du Corné de Méli-guoiel, il convient de passer la nouvelle convention tripartite.

### Le budget supplémentaire est voté

Le budget supplémentaire pour 2003 s'élève à 144.335.010 €. L'ensemble de ces crédits ne correspond pas à des décisions nouvelles mais traduit également la reprise des résultats de l'exercice 2002 ainsi que des mouvements comptables réglementaires. Ceci par l'analyse des opérations nouvelles que l'on doit approuver à la portée réelle du budget.

**Crédits de fonctionnement : 5,3M€**  
Les dépenses nouvelles réelles s'élèvent à 5,3M€. Pour l'essentiel, ces crédits nouveaux renforcent les actions dans le secteur prioritaire de la solidarité avec :

- des subventions complémentaires au CCAS pour la solidarité et à l'ACM pour le logement social (0,8M€).
- la gestion de l'aire des gens du voyage (0,3M€).
- le projet de Montpellier Grand-Cœur avec la réhabilitation de l'habitat au centre ville (0,6M€).

Par ailleurs, les crédits des services et les dépenses de personnel ont été réduites à la marge pour prendre en compte les évolutions intervenues après le vote du budget primitif.

### Investissements : 17,3 M€ d'opérations nouvelles

Ces 17,3M€ d'investissements s'ajoutent au 65 M€ déjà inscrits au budget primitif 2003, ce qui porte l'effort d'investissement de la Ville à un niveau particulièrement élevé. Il s'agit par exemple d'opérations nouvelles qui n'avaient pas été prévues au budget primitif telles que :

- l'acquisition de l'immeuble de la répression des fraudes afin de réaliser des classes pour les calendriers et du logement social rue Saint-Pierre,
- l'infrastructure des structures de la petite enfance (1<sup>er</sup> tranche),
- le réaménagement de l'aire pour les gens du voyage avec la construction d'une classe.
- Il s'agit aussi de compléments de projets
- aménagement de locaux pour la police municipale
- poursuite des aménagements liés au stationnement avec l'acquisition de nouveaux horodateurs,
- travaux et aménagements pour les écoles (Baudelaire, Voltaire, Beethoven) ; les maisons pour tous ; l'ornologation du stade Sabail ; l'aménagement semi-pionnier de la rue Aristide-Olivier ; la piétonisation du secteur Canolle ; divers travaux de voirie dans les quartiers ; les espaces verts (parc de l'hôtel Montcalm, parc Clemenceau, square Louis-Hotier, Reussissement de la ville...)
- Ces nouvelles dépenses sont entièrement financées grâce à des recettes nouvelles et à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement en 2002.

CONCERTATION

CONCERTATION

**SOS ENFANTS**  
L'association SOS enfants Martyrs a décidé d'élargir ses activités et se nomme désormais SOS enfants. Les buts de l'association : conseiller, assister et aider les enfants et les familles par différents moyens, notamment par la mise en place d'un système d'écoute permanent pour toutes les situations les concernant et plus particulièrement pour les enfants victimes de maltraitance ; intervenir auprès de toutes les autorités administratives, éducatives ou judiciaires, coopérer avec elles et participer à leurs missions et actions ; éventuellement se constituer partie civile auprès des juridictions ; informer et sensibiliser l'opinion. SOS enfants 04 67 19 09 09

**PAUSE-GOÛTER**  
Pause-goûter est une association référencée à l'expérience des structures "Dolto" Maison verte. Elle accueille les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte familial. Les futurs parents sont les bienvenus. Pause-Goûter est un lieu de vie sociale, espace de transition entre la maison, la crèche ou l'école, où les accueillants sont attentifs à ce qui se passe, pour les enfants comme pour les accompagnants, et disponibles à ce qui se dit, avec ou sans mot, avec les gestes, avec le corps. Accueil du lundi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Village du Père Soulas - Mas des Moulins 2452 avenue du Père Soulas Tél. 04 67 41 98 21 Tramway : Château d'O

**SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS : DERNIER DELAI 3 OCTOBRE**  
Les associations susceptibles de solliciter une subvention pour 2004 doivent impérativement adresser un dossier en deux exemplaires à M. le Maire, à l'attention de la Direction Conseil en gestion avant le vendredi 3 octobre 2003. Un guichet d'accueil sera mis en place à la Maison de la Démocratie, 16 rue de la République, du 15 septembre au 3 octobre. Le dossier peut être consulté sur le site Internet de la ville de Montpellier www.ville-montpellier.fr

AGGLOMERATION

**Ligne 2 du tramway : la concertation pour la déclaration d'utilité publique débute le 15 septembre**

L'enquête d'utilité publique pour la réalisation de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier aura lieu du 15 septembre au 31 octobre 2003. A l'issue de cette concertation, la déclaration d'utilité publique sera prononcée et les travaux pourront débiter dès le début de l'année prochaine.

La deuxième ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier est bien partie. Une étape importante a été franchie en avril 2002 avec la prise en considération du projet par l'Etat. Aujourd'hui, avec le lancement de l'enquête d'utilité publique, le projet fait un nouveau bon en avant. Les procédures d'étude d'impact et d'enquête publique permettent d'informer les citoyens sur les projets de la ligne 2 du tramway et de connaître leurs opinions. Le dossier de l'enquête publique contient plusieurs documents qui sont mis à la disposition du public : des documents graphiques et les plans concernant la ligne 2 (tracé et plan général des travaux) ; des documents explicatifs (présentation, règlements, etc.) ; un registre d'enquête destiné à recevoir les observations écrites ; l'étude d'impact.

**L'étude d'impact : pour tout savoir des éventuels effets sur l'environnement**  
L'étude d'impact est une procédure qui per-

met d'analyser les différents effets directs et indirects des travaux publics sur l'environnement. Elle présente les mesures envisagées pour réduire ou supprimer leurs conséquences ainsi que l'estimation des dépenses qui en découlent. Elle fait partie du dossier soumis à enquête publique et participe donc à la volonté d'informer les citoyens le plus précocement possible sur toutes les données de la ligne 2.

**Qui nomme les commissaires enquêteurs ?**  
Les commissaires enquêteurs sont nommés par le président du tribunal administratif, ils n'ont ni lien avec l'expropriation, ni intérêt à l'opération afin d'assurer au mieux leur indépendance et leur autorité morale.

**Comment se fait l'information du public ?**  
Un avis au public, faisant connaître l'avancement de l'enquête est émis par les soins du préfet. Il est publié dans des journaux diffusés dans tout le département et affiché pendant toute la durée de l'enquête dans chaque com-

mune où a lieu l'enquête. Le maire certifie cet avis formalisé par un certificat d'affichage.

**Qui peut avoir accès au dossier de l'enquête publique ?**  
Pendant le délai de l'enquête d'une durée d'un mois, tous les citoyens peuvent consulter sur le registre d'enquête des observations sur l'utilité publique de l'opération et les adresser par écrit au commissaire enquêteur qui les avertit au registre. Ces observations sont consultables par le public.

**Comment connaître les conclusions de l'enquête ?**  
En conclusion de leurs travaux, les commissaires enquêteurs établissent un rapport assorti de leurs conclusions qu'ils transmettent au préfet. Le dossier est tenu à la disposition du public pendant un an à la mairie de chaque commune où s'est déroulée l'enquête, de même qu'à la préfecture. La déclaration d'utilité publique ne dépend pas de l'avis du commissaire enquêteur, mais relève du préfet.



Le tramway de la deuxième ligne



**Le tracé**

Le tracé définitif de la deuxième ligne de tramway, né de la concertation, a été adopté à une large majorité le 26 septembre 2001 par le conseil d'agglomération. La ligne traverse l'agglomération d'est en Ouest sur 20 km environ. Elle relie 5 communes et dessert un potentiel de population d'environ 80 000 habitants. Le choix de son tracé repose sur des critères économiques, démographiques et écologiques. Il répond également au souci permanent d'équiper à ses futurs usagers un service efficace, performant et confortable. Entre les stations Place de l'Europe et Bâtes du Lez, la ligne 2 fait tracé commun avec la ligne 1. Elle est bargeante à la ligne 1 au Cornut et à la station Gares. Elle permettra donc les interconnexions avec les lignes SNCV.

Le tracé poursuit deux objectifs prioritaires :

1. desservir les équipements et les services utiles à tous, grands ensembles d'habitation, établissements d'enseignement, équipements culturels, sportifs, ludiques, établissements de santé, principaux lieux d'activités et de commerces, administrations, réseaux de transport ;
2. Multiplier la circulation automobile en développant les parkings d'échange, les pistes cyclables et les espaces piétonniers.

**Du 15 septembre 2003 au 31 octobre 2003**  
Enquête d'utilité publique

**Début 2004**  
Déclaration d'utilité publique.  
Attribution des subventions

**2004 à 2006**  
Travaux de construction de la ligne

**Fin 2009**  
Mise en service

## FÊTE MONDIALE DES ANIMAUX LE 5 OCTOBRE

Comme chaque année, les S.P.A. de France participent à la journée mondiale des animaux. Cette manifestation a pour but de promouvoir les adoptions d'animaux abandonnés dans les refuges. Des milliers de chiens et de chats attendent désespérément un nouveau maître, après avoir été lâchement abandonnés à la veille des vacances. C'est pourquoi les associations de protection des animaux organisent une journée portes ouvertes dans leurs refuges le dimanche 5 octobre 2003, à l'occasion de la Saint François d'Assises (patron des animaux). C'est également au cours de ce week-end que se déroulera à Montpellier la Comédie des chiens et des chats.

## DÉCLIC

Déclic est une association composée de parents volontaires qui ont décidé de se mobiliser contre la drogue et les toxicomanies. Un groupe de parents qui veulent rompre l'isolement et s'entraider, l'association permettant de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes problèmes, en toute discrétion, de réfléchir à des moyens d'action et de développer un réseau de solidarité. Déclic propose notamment des entretiens individuels, des tables rondes, des sorties amicales, des thérapies de groupe, des rencontres et des débats... Accueil sur rendez-vous au 4, rue d'Alger - 34000 Montpellier. Attention, nouveau n° de téléphone : 04 67 92 92 87.

## NOUVELLE ADRESSE POUR LA CRÉATION DES CARTES DES NOUVEAUX ABONNÉS TAM

Afin de désengorger les guichets d'accueil de l'agence commerciale TaM, rue Jules Ferry, un bureau d'accueil temporaire a été transféré dans l'agence TaM Vélo, 27, rue Maguelone. Destiné à la location de vélos, la vente de tickets et à l'information aux voyageurs, ce bureau est ouvert jusqu'au 31 octobre (ouverture : 9h - 19h du lundi au samedi, 9h - 13h et 14h - 19h dimanches et jours fériés). Le local TaM Vélo est par conséquent réservé aux nouveaux abonnés TaM (unique création de cartes pour les nouveaux abonnés TaM). A noter également, un nouveau service : l'envoi des cartes d'abonnés à domicile après dépôt du dossier, des copies des justificatifs, d'une photo d'identité et de 4€ (par chèque) pour la création de la carte à l'accueil (7h - 19h du lundi au samedi). Pour toutes les autres prestations (achat de tickets, codage et chargement de cartes), l'agence commerciale de al rue Jules Ferry fonctionnera normalement. Allo TaM : 04 67 22 87 87 (ou [www.tam-way.com](http://www.tam-way.com))

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

# Prévenir et soulager toutes les souffrances humaines

Les volontaires de la Croix-Rouge Française luttent chaque jour contre l'exclusion, la souffrance et l'indifférence.

**"E**n France, seulement 5% de la population est formée aux gestes de premier secours. Si l'on pouvait atteindre les 20%, ce qui est l'un des objectifs de la Croix-Rouge, on pourrait sauver de nombreuses vies" souligne Charles Khoury, président de la délégation locale de la Croix-Rouge Française à Montpellier. C'est précisément pour cela que les responsables et les volontaires montpelliérains de la Croix-Rouge se mobilisent, dans le cadre de la Journée européenne du premier secours fixée au 13 septembre 2003. Ce jour là, sur la place de la Comédie, des séances d'initiation aux premiers secours seront proposées au public, permettant ainsi à tout un chacun de se familiariser avec les gestes de base du secourisme.

Cette action de sensibilisation de la Croix-Rouge Française s'intègre dans un vaste dispositif qui comprend de nombreuses autres initiatives. Au cours de l'été par

exemple, et grâce à un partenariat engagé avec la Sécurité Routière, la délégation montpelliéraine de la Croix-Rouge a activement participé à des campagnes de prévention à l'entrée des boîtes de nuit.

Objectif : favoriser la prise de conscience sur les risques liés à la consommation d'alcool et à la conduite automobile. Ces opérations baptisées "Boomerang" ou "Capitaine de soirée" consistaient à inciter des conducteurs volontaires à ne pas consommer d'alcool de manière à pouvoir rentrer chez eux et accompagner leurs amis en toute sécurité. A la sortie de la boîte de nuit, après avoir "soufflé dans le ballon", les conducteurs pouvaient prendre le volant ou, si le test s'avérait positif, étaient incités à attendre un moment, à prendre un taxi, voire pouvaient être ramenés chez eux avec leur propre véhicule par un conducteur membre de la Croix-Rouge.

En plus de ces actions ciblées qui ont ten-

dance à fortement se développer, la Croix-Rouge Française poursuit également son œuvre au quotidien autour de deux grandes priorités : la lutte contre l'exclusion et les activités liées à l'urgence et au secourisme. Pour la délégation locale de Montpellier, cela se traduit par la mise en place de différentes actions qui touchent un très nombreux public : point "petit déjeuner" (lieu d'accueil avec boissons chaudes, fréquenté par près de 150 personnes par jour en moyenne), distribution de colis alimentaires (10.350 colis distribués en 2002), tickets-service, tickets-repas, vestiaire, domiciliation postale... En matière d'urgence et de secourisme, les activités de la délégation locale de Montpellier concernent les "missions secours" qui consistent en la mise à disposition d'équipes de secours à la demande, par exemple à l'occasion de l'organisation de grandes manifestations, mais aussi la formation (environ 200 personnes formées par an aux premiers secours et aux activités de premiers secours en équipes) et la réponse à l'urgence en période de crise comme cela a été le cas lors des dernières inondations pendant lesquelles la délégation montpelliéraine est intervenue à Lattes, à Marsillargues et dans le département du Gard.

En cette période de rentrée, la Croix-Rouge se lance dans une grande campagne en faveur du volontariat. Si vous souhaitez vous engager, quel que soit le domaine qui vous intéresse (social, secourisme, urgence...), n'hésitez pas à contacter la délégation locale ou à aller à sa rencontre à l'occasion de l'Antigone des Associations, le 14 septembre 2003.

**Croix-Rouge Française**  
Délégation Locale de Montpellier  
3, boulevard Henri IV - 34000 Montpellier.  
Tél. : 04 67 60 73 97.  
[dl.montpellier@croix-rouge.asso.fr](mailto:dl.montpellier@croix-rouge.asso.fr)



## HABITAT ET HUMANISME

# "Donne leur un peu de toit"

L'opération "Donne leur un peu de toit", conduite par l'association Habitat et Humanisme permet de recueillir des fonds pour offrir un logement décent à ceux qui n'en ont pas.

L'association Habitat et Humanisme est née d'un constat : trop d'hommes et de femmes n'arrivent pas à trouver un toit ; trop de familles vivent encore dans des logements insalubres, surpeuplés, précaires ; trop de quartiers concentrent l'exclusion et engendrent inégalités et violence. Selon l'intuition de son fondateur, Bernard Devert, professionnel du logement devenu prêtre, Habitat et Humanisme se veut "un mouvement de résistance au sein de la cité pour bâtir une ville à visage humain".

Habitat et Humanisme, créé en 1985, présent dans plus de 60 villes en France, est

un mouvement d'inspiration chrétienne animé par des femmes et des hommes d'horizons divers. Le mouvement permet aux familles en difficulté d'accéder à un logement à un faible loyer, situé dans un quartier équilibré, et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

L'opération "Donne leur un peu de toit" est un des temps forts de la vie de l'association et a lieu à chaque rentrée universitaire dans 20 villes de France. Elle se déroulera à Montpellier du 10 au 25 septembre et du 1<sup>er</sup> au 23 octobre. Vous serez sollicités par des étudiants qui vous proposeront des sty-

los aux couleurs de l'association pour 2€. En 2002, 600 étudiants se sont mobilisés, diffusant 4256 stylos. Cette année, ils espèrent faire encore plus. Soyez généreux, c'est pour la bonne cause.

**Opération "Donne leur un peu de toit" :**  
du 10 au 25 septembre  
et du 1<sup>er</sup> au 23 octobre  
Contact : 04 67 75 55 80



RESTAURATION

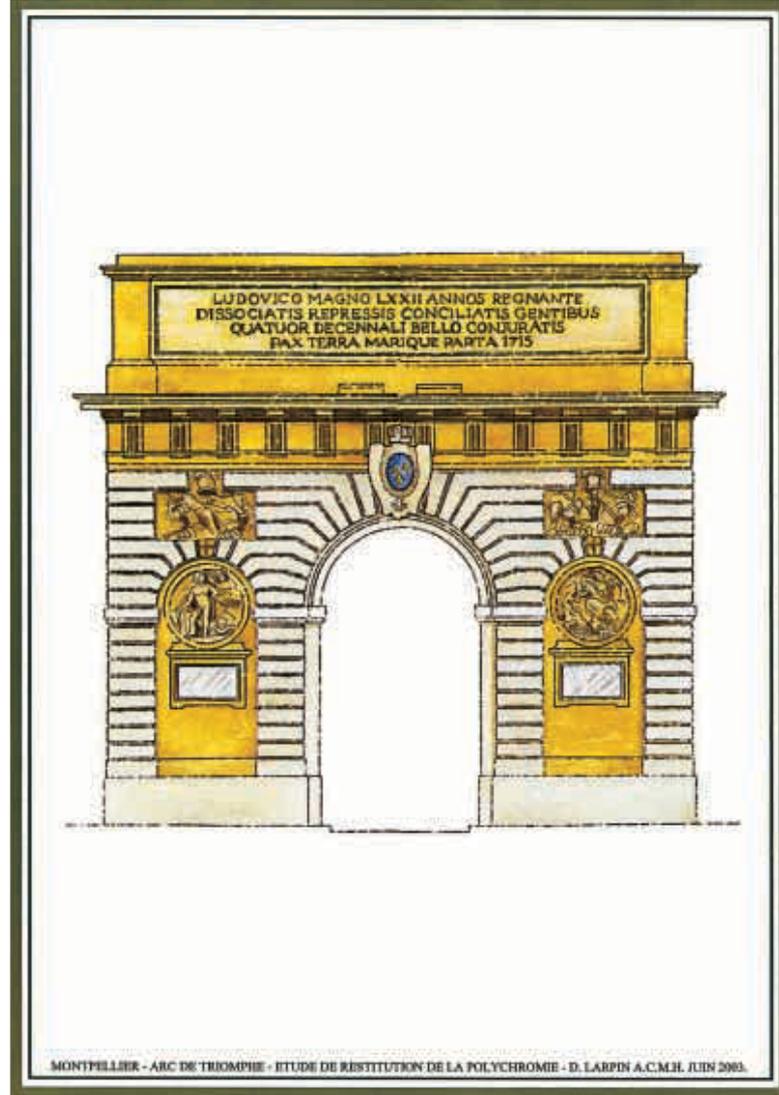
# L'Arc de Triomphe retrouve ses couleurs d'origine

**En nettoyant l'Arc de Triomphe, on a retrouvé des traces de badigeons révélant qu'à l'origine ce monument historique était peint. Les restaurateurs ont pris le parti de le restituer tel qu'il était au 17<sup>e</sup> siècle. Explication par Alain Gensac, architecte de la Ville.**

Cette porte a été réalisée comme première montpelliéraine dans le cadre de la campagne nationale de "travaux d'embellissement des villes" (locution usitée à l'époque), lancée sur la volonté de Louis XIV, sous le contrôle de la Surintendance des Bâtiments du roi et de l'Académie royale d'architecture, et mise en œuvre par les intendants de justice, police et finances de chacune des provinces françaises. Toutes les villes d'ordre du royaume se trouvèrent dans l'obligation d'entreprendre de tels travaux pour se conformer au modèle urbain établi pour Paris et développé pleinement à Versailles. C'est l'intendant Nicolas Lamoignon de Basville qui, prenant son poste en octobre 1685, va initier en Languedoc cette campagne de mise à la norme. Sur les conseils de l'architecte académicien François d'Orbay, il va établir à Montpellier en 1691, avec le titre et la fonction d'architecte de la Province, Charles-Augustin Daviler, aussi académicien, ayant travaillé pendant cinq années dans l'agence des bâtiments du roi à Versailles, mais surtout grand connaisseur de l'architecture romaine et vénitienne qu'il a étudiées lors d'un long séjour en Italie.

**OCRE JAUNE, OCRES CLAIR, BLEU...**

Pour sa première œuvre d'aménagement urbain, entreprise dès 1692 sur un croquis de François d'Orbay, une porte monumentale à la gloire de Louis XIV, percée dans le rempart de la Commune clôturée, et qui se devait donc d'être fortement significative, Daviler s'est inspiré, à l'évidence, des portes et arcs de triomphe romains. Aussi, n'est il pas étonnant, bien que cela fût une surprise au cours du présent chantier de voir surgir de la couleur, que Daviler ait fait sien le goût développé par les italiens au cours des années 1500 et 1600, pour les badigeons ocre jaune soutenu, en remplacement des badigeons habituels blanc cassé ou bleuté du Moyen-âge italien. En effet, la pierre n'était jamais livrée "crue" en parement de façade, mais traitée pour le durcissement et l'imperméabilisation de son épiderme avec une solution de chaux plus ou moins



épaisse, allant du badigeon à l'eau-forte, pouvant recevoir des charges colorées. Après lessivage, il a bien fallu admettre que les fonds de panneaux de chacun des piliers de l'arc, y compris les médaillons et les cadres sculptés, avaient été badigeonnés d'ocre jaune consolidé par une imprégnation d'huile de lin, ce que des analyses en laboratoire ont confirmé. Une auscultation minutieuse du monument a permis de découvrir que l'entablement et l'attique avaient également été traités à l'ocre jaune. Par contre, le soubassement et tout le parement à bossage troué, n'avaient reçu qu'un lait de chaux ocre clair. Le traitement d'origine des deux écus de clé, martelés à la Révolution et rétablis à la Restauration, ne peut qu'être projeté en fonction des quelques exemples sauvegardés, fond d'écu bleu de France et fleurs de lis dorées. Seuls les cartouches de marbre appelés à recevoir des inscriptions, jamais réalisées, ont été laissés naturels.

En raison de ces nombreuses traces indéniables de couleur, c'est ce parti de restauration de la polychromie qui a été retenu pour restituer la porte du Peyrou dans son état du 17<sup>e</sup> siècle, tel que voulu par Daviler pour cette première œuvre d'architecture d'expression officielle dans la capitale administrative du Languedoc. Ces compléments de travaux, imprévus, vont retarder de quelques semaines la fin du chantier. A découvrir en octobre.

**A la découverte du quartier du Peyrou**

L'Arc de Triomphe occupe une place de choix dans la visite guidée proposée par l'Office du Tourisme autour du quartier du Peyrou. Une visite thématique qui permet également d'admirer la place royale du Peyrou, l'aqueduc Saint-Clément ou encore le palais de justice.

Informations auprès de l'Office du Tourisme de Montpellier. Tél. : 04 67 60 60 60.

**LES LAURÉATS DU CONCOURS DE PEINTURE :**

Pour la dixième année consécutive, la Ville de Montpellier a organisé un concours de peinture réservé aux adultes peintres amateurs domiciliés dans l'agglomération de Montpellier. Le thème choisi cette année était "Les fontaines de Montpellier". Yves Guelpa a remporté le premier prix de peinture et Monique Martineau le premier prix d'aquarelle. Six accessits ont été décernés par le jury : Marie-Françoise Guérin, Marie-Hélène Jacquet, Johan Mus, Sylviane Morote Rigoult, Eliane Rabier-Malaviole, Marc Ruddy Roquelaur, Claire Gérard et Jacques Fraysse.

**NUMÉRO VERT**

Un tag sur votre façade, un dépôt d'encombrants au coin de votre rue, un éclairage public défectueux, une épave de voiture sur le parking de votre résidence, un problème de nettoyage dans une rue... N'hésitez pas, faites comme les quelque 500 personnes qui appellent chaque mois et composez le Numéro vert. Votre problème sera pris en compte dans les meilleurs délais. Et l'appel est gratuit ! Numéro vert : 0800 340 707

**CHORALE NADALENCA**

La "Corala Nadalenca" est une chorale occitane polyphonique. Son répertoire comprend des chants de Noël anciens et contemporains, des chants traditionnels de toute l'Occitanie et des adaptations en occitan d'œuvres classiques (Bach, Marcello, Casals, etc.) Elle assure aux choristes une formation vocale ainsi qu'une initiation à la langue occitane. La chorale recrute toute personne (soprano - alto - ténor - basse) ayant une bonne pratique du chant choral qui désire partager le plaisir de faire vivre le patrimoine musical occitan.

**MAMMOBILE**

Le mammobile pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 50 à 74 ans sera présent les jeudi 18 et vendredi 19 décembre sur le parking du supermarché Géant Casino, avenue de Lodève, de 9 heures à 18 heures sans interruption. Une présence médicale est assurée dans le mammobile.

# agenda

**Théâtre Gérard Philipe**  
**La Cité perdue**  
 24, 25, 26 et 27 septembre  
 19h, 20h et 21 octobre 2003 à 21h  
 Compagnie du Capitaine  
 De Benoît Labarrière et Julien Masoua  
 Avec Benoît Labarrière, Julien Masoua,  
 David Jimenez et Benoît Ramos  
 Remonte le temps jusqu'à la glorieuse  
 époque des armées 30, âge d'or de l'ave-  
 nure archéologique puis source d'inspiration  
 du professeur Mariotte en compagnie de sa  
 secrétaire Miss Vespy Pisen et du journa-  
 liste Hippocrate Smith. Miroiter leur mys-  
 térieux ennemi "Le Feu". Déserts, pièges,  
 trahisons, mœurs, égyptiennes, pyramides  
 et une bonne dose de rigolade sont au menu  
 de cette parodie des films d'aventure type  
 Indiana Jones.

**Chansons**  
**Élégantes Premières**  
 9, 10 et 11 octobre  
 2003 à 21h  
**Saint Rémy**  
 Auteur, compositeur  
 et interprète :  
 Saint Rémy  
 Percussioniste :  
 El Califé  
 Contrebassiste :  
 Mathias Ambert  
 Ancien chanteur  
 de groupe "Les  
 Séduits", Saint Rémy a  
 développé un projet  
 intimiste : les "Aubés  
 sensées", recueil de  
 chansons impres-  
 sionnistes qu'il aufer-  
 compositeur chorale  
 à retrouver les climats de son enfance,  
 entre musique classique et chansons de  
 Gainsbourg, Monty ou Paret.

**Théâtre de Metzger**  
**Parole automatique**  
 10, 19, 20 septembre  
 "Droits que se sont des gammes de mots  
 qui constituent un futur dialogue avec l'étran-  
 ger vite bafoué dans paroles. La langue dans  
 cette course cage pour laisser la liberté à  
 la machine du verbe, de la phrase, alors il est  
 possible que les mots dévièrent des  
 images oniques d'oiseaux migrateurs, des  
 centres involontaires parlant d'une ville en-  
 tier, des dédications d'un jardin, de la  
 trahison d'une image..."

**Le Minot**  
 D'après les "Textes poèmes en prose" de  
 Charles Baudelaire  
 Du 23 septembre au 14 octobre  
 Une douzaine de poèmes poèmes en prose,  
 sans additif ni colorant artificiel ni modifi-  
 cation génétique par David Stanley.

**Conférences**  
**"Les affaires de Jacques Coeur"**  
 Par M. Jean Hilaire, organisée conjointe-  
 ment par l'Académie des sciences et des  
 lettres de Montpellier et la société archéo-  
 logique.  
 Lundi 13 octobre à 17h30 dans les locaux  
 de la société archéologique.

**Exposition**  
**Bonjour, Monsieur Oubert!**  
 Collectionneur passionné, Alfred Bruyas  
 (1851 - 1871) commença sa  
 vie et sa fortune à réinventer un  
 lieu plus juste, un espace  
 de chefs-d'œuvre du 19e  
 siècle. Exposition presen-  
 tée au pavillon du musée  
 Fabre présente cette col-  
 lection exceptionnelle, 60  
 dessins et 20 sculptures  
 spécialement réalisées  
 pour cette exposition.  
 Jusqu'au 22 octobre  
 Au pavillon du musée Fabre

**24 octobre - 1er novembre**

**Les 25 ans**

**du Festival**

**du Cinéma Méditerranéen**

À l'occasion de son 25<sup>e</sup> anni-  
 versaire, le festival du ciné-  
 ma méditerranéen de Montpel-  
 lier offre un espace encore plus large  
 à sa sélection officielle pour les  
 avant-premières, les compléments  
 et panoramas longs métrages -  
 courts métrages, documentaire  
 et expérimental. Au total, plus d'une  
 centaine de films sont sélectionnés.  
 Par ailleurs le festival poursuivra son  
 aide à la création avec la Bourse  
 d'aide au développement pour les  
 projets de long métrages de fiction. Avec les hom-  
 mages et les rétrospectives, ce seront plus de 200 films, tous concerts et de nombreux  
 événements qui se succéderont du 24 octobre au 1<sup>er</sup> novembre au Corum.

**Informations : 04 99 13 73 73 / www.cinemed.fr**

**Opéra en concert**

**La Campana sommersa**

Un air d'argent, où vivent la bonne sorcière des bois, l'elfe Rastendelien,  
 le faune Ordin, les nymphes et les gnomes, est menacé de tous côtés  
 par l'invasion de l'homme. Les habitants de la vallée fabriquent une cloche. Le  
 faune brise une rue de la charrette qui la transporte, attirant toutes sortes  
 d'ennemis au forgeron Enrico, blessé alors qu'il tentait d'empêcher la cloche de  
 tomber au fond du lac..."

Orchestra Beppigi, compositeur né à Bologne en 1879, établi à Rome en 1913.  
 Dès les années 20, il fréquente les grandes bibliothèques musicales d'Italie et se  
 passionne pour les compositeurs allemands, français, russes... Il y redécouvre  
 des œuvres parfois oubliées, en choisit quelques unes et les orchestre. C'est à  
 cette période qu'il reprend le poème de Gerhardt Hauptmann, De Glocke. Il s'em-  
 passionne d'emblée pour ce poème : "Monde chimérique où règne, chaque ta-  
 bleau, chaque personnage, tout me parle musique". La première représentation  
 fut lieu à Hambourg en 1927.  
 Avec l'Orchestre national de Montpellier (direction Friedemann Layer), les chœurs  
 de l'Opéra national de Montpellier et les chœurs d'entraide Opéra junior.

**Le 4 octobre à 19h à l'Opéra Berlioz.**  
**Location, informations : 04 67 60 19 99.**

**Humour**

**Bzzz**

**ou les confessions sincères**

**d'un être nuisible mais repentant...**

Vous connaissez bien sûr ce tout petit insecte.  
 Il est tellement petit que parfois que vous ne le voyez pas et vous entendez que  
 "bzzz", mais votre regard est sans cesse en quête du sien.  
 Il vous parle... Lui si petit, mais en fait, avec une voix d'élite de ce qu'il pense dans  
 sa petite tête ?  
 Magistralement mis en scène par Charles Lee, metteur en scène de nationalité  
 britannique qui a travaillé avec les Monty Python pour leurs émissions sur la BBC.  
 Inventif et surprenant, ce texte écrit par Delphine Guatau, collaboratrice de François  
 Rollin est une véritable réflexion sur les êtres et leurs aspirations, une course à ne  
 pas manquer pour l'ouverture de saison de la Vista.  
 Interprété et chanté par Christian Pat  
 Musique : Jacques Smetack

**Au théâtre de la Vista**  
**43, rue Adam de Craponne - 34000 Montpellier**  
**Réservez 04 67 56 90 90**  
**les 10, 11, 17, 18 octobre à 21 h et 12 et 19 octobre à 18h30.**

**Écritures contemporaines**

**Octobre**

Octobre veut offrir à la création contemporaine, di-  
 versifiée par des auteurs vivants et des compagnies  
 indépendantes, un toit, du temps, un public, et proposer  
 à ce public curieux, des spectacles curieux, du théâtre de  
 recherche qui suscite engagement, interrogations, débats.  
 Avec : Un glâche (23 - 27 septembre), Notre pain quoti-  
 dien (1<sup>er</sup> - 4 octobre), XCA (8 - 11 octobre), et, à partir de  
 la mi-octobre, Origine nuptiale (15 - 18 octobre), La fem-  
 me gèle (1 - 7 novembre).

**Un glâché (création)**  
**D'Emmanuel Darley**  
**Mise en scène Gilles Dao**  
 De lui-même il ne sait pas grand chose. On l'appelle "garçon" en lui ta-  
 potant la tête. Homme-enfant sans âge, sans nom, il est le fils du père  
 André, et il le, parce qu'on l'aime ainsi. Le temps s'est arrêté pour ce gar-  
 çon innocent, qui n'a jamais cessé autrement que par le silence (...) Et  
 puis quelque chose arrive sans prévenir : la rencontre avec une petite  
 fille abandonnée au bord de la route. Le dernier fil, celui qui n'a pas  
 grand, se met à jouer au père avec l'enfant, dans une histoire d'amour  
 odieuse d'innocence. Vie brisée, grand déracinement, souvenirs et rêves, peurs  
 et illusions, comme pilâtre et chaos, beau mélange pour mieux dispa-  
 raître, se faire de l'existence.  
 D'un semblant de renouveau (de naissance) à un inébranlable plus  
 avant s'enfoncer et se perdre. Tout glâche. Un beau glâché.

**24 - 27 septembre**  
**Théâtre de Grammont**

**Notre pain quotidien**  
**De Gesine Danckwart**  
**Mise en scène Luc Sabot**  
 Nous avons vécu qui veut faire quelque chose de sa vie, et Tulipe, la sta-  
 giaire, avec toute sa jeunesse en bandelette. Nous avons Michel et Gata,  
 les deux gagnants - avec toutes leurs indispensables et leur appétit. Il y en  
 a un qui ne colle pas, c'est Sébastien, hors-la-loi du marché. Il incarne le  
 cauchemar des autres. De sa position hors-jour, c'est lui qui nous conduit  
 dans les arcanes du système. Les autres ne peuvent pas, ils sont trop  
 dociles - impuissants et solides.  
 Un monde socio-professionnel industriel, inévitablement, établi par le sy-  
 stème. Tu marches ou tu brèves.  
 Un visage qui nous conduit dans un univers intemporel, anonyme et uni-  
 versel, pour mieux nous renvoyer à notre réalité.

**1<sup>er</sup> au 4 octobre**  
**Théâtre de Grammont**

**XCA**  
**D'après le roman de Jean-Luc Payen**  
**Adaptation et mise en scène,**  
**Renaud-Marie Leblanc**  
 "X" pour incognito, "CA" pour caméra. Un homme est  
 emprisonné dans un camp de mort, attendant son  
 transfert vers la destination finale. Sur son visage, l'empreinte  
 d'une entité qui le dévore lentement. Dans cet envi-  
 ronnement hostile et barbare, il croise le chemin d'un  
 autre détenu qui accepte cette situation et pour qui la  
 vie continue. Peu à peu, il découvre son diable. On  
 lui initie, chimie métaphysique, XCA, le camp,  
 nous apprend à accepter la mort de notre vivant.

**8 au 11 octobre**  
**Théâtre de Grammont**

**Orgie nuptiale (création)**  
**De Marion Aubert**  
**Mise en scène, Marion Guerrero**  
**avec Régis Lux.**  
 Georges est fatigué d'amour pour la Vista. C'est nor-  
 mal d'ailleurs puisque c'est la Reine des Vestes. Tout  
 va bien pour Georges et la Vista. Ils vivent en dehors  
 du monde. Ou, presque part du paradis. Mais Georges  
 est trop bien sans doute. Alors, poussé par le vice et la  
 fatalité, Georges part. Georges part en voyage. Il tente

**La femme gèle**  
 alors d'accéder à la connaissance. Mais ce  
 n'est pas un exploit (...).  
 Ce texte est un long poème  
 chaotique, d'une dou-  
 ceur ou un poème, une ode  
 à "Comment fuir le bonheur  
 avant qu'il ne le rattrape".  
**15 au 18 octobre**  
**Théâtre de Grammont**

**La femme gèle**  
**D'Annie Ernaux**  
**avec Martine**  
**Schambacher**  
**et Chloé Dabert.**  
 La narratrice retrace son  
 enfance sans contrainte,  
 entre un père tendre et une  
 mère autoritaire, qui se par-  
 tagaient le plus naturel-  
 lement du monde les tâches  
 de la maison et l'école. Elle dit  
 ses désirs, ses ambitions de  
 petite fille, puis ses problèmes  
 d'adolescence quand, pour être  
 elle-même, elle s'affranchit de  
 son père. Elle raconte ses  
 premières expériences de  
 mariage et de paternité. Elle  
 évoque ses rencontres avec  
 des hommes, gentils et compres-  
 sifs. C'est ensuite l'histoire ca-  
 rolinienne de sa vie et de son  
 corps, l'oscillation perpétuelle  
 entre des rêves romantiques et  
 la volonté de rester indépendante,  
 la poursuite silencieuse d'éti-  
 quette et de l'amour (...).

**4 au 7 novembre**  
**Théâtre La Vignette (Université Paul Valéry)**

**Location : 04 67 60 05 45**  
**Forfait Octobre : 5 spectacles, 25 €**

**Journées du Patrimoine - 20 et 21 septembre 2003**

**Visites guidées de l'Eglise Saint Matthieu**

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, qui se déroulent cette année les 20 et 21 septembre, l'Office de Tourisme de Montpellier, en collaboration avec l'Association Salvé Saint Matthieu, vous propose de découvrir les trésors de l'Eglise Saint Matthieu.

Pour permettre à un maximum de personnes de découvrir ces lieux, des visites commentées d'une durée de 30 minutes sont organisées sur le thème de "l'Eglise St Matthieu, un exemple de l'art de la contre-réforme à Montpellier". Pour participer à cette visite, rendez-vous directement à l'Eglise St Matthieu, rue Germain, où une permanence sera assurée au sein même de l'église par l'Office de Tourisme qui se chargera de former des groupes sur place. Les visites se dérouleront à raison de une toutes les 30 minutes, de 15h à 18h30 le 20 septembre et de 10h à 12h et de 14h à 18h30 le 21 septembre. Outre ces visites menées par les guides de l'Office de Tourisme, une guide-conférencière se tiendra à la disposition des visiteurs pour répondre aux diverses questions (samedi et dimanche, de 15h à 18h30).

De même, pour ceux qui le souhaitent, possibilité de monter à la tribune pour découvrir l'orgue (maximum de 6 personnes par groupe), en compagnie du Président de l'Association Salvé Saint Matthieu, le samedi après-midi, de 15h à 18h30 et le dimanche à partir de 15h.

**Édition**  
**"Léonard de Vinci"**  
 Jérôme Koenig, Montpellierain, historien  
 de l'art, spécialiste de la Renaissance ita-  
 lienne, vient de publier un ouvrage aux édi-  
 tions Hazan. Léonard de Vinci : Créateur  
 aux multiples talents, peintre, sculpteur, in-  
 génieur, architecte, musicien, Léonard de  
 Vinci est celui qui incarne le plus parfaite-  
 ment le génie de la Renaissance. Dans une  
 première partie, l'auteur évoque le contexte  
 historique dans lequel l'artiste a œuvré.  
 Ensuite, grâce à 5 approches thématiques,  
 l'invention, le corps, l'représentation, le mou-  
 vement, ainsi que l'unification des figures  
 et de l'écriture, on reconstitue l'œuvre  
 toute - avec succès - "de lever le voile sur  
 une œuvre souvent obscurcie par le mythe  
 qui l'entoure son créateur".

**"Bonjour Monsieur Bruyas"**  
 La communauté d'ag-  
 glomération de Mont-  
 pellier et le Musée  
 Fabre, avec le soutien  
 de l'association des  
 amis du musée  
 Fabre, viennent d'éditer  
 un "mini roman"  
 où l'auteur Jean-Jac-  
 ques Aubert, poète et roman-  
 cier, raconte avec un  
 petit-fils. Sans les  
 position concrètes au  
 sein du collection-  
 neur Alfred Bruyas. A propos de quelques  
 toiles et des aventures de l'étrange Mon-  
 sieur Bruyas, les dialogues s'épousent. Pour  
 tous, à partir de 8 ans.

**Esterp**  
**Concert Amateurs**  
 Les talents livrés en résidence à Montpel-  
 lier : Direction et claviers : Christophe  
 Renaud. Programme : Jean-Sébastien Bach  
 (double concerto pour flauto et violon en  
 ut mineur, BWV 1060) - concerto pour cla-  
 vesin en la mineur, BWV 1005 - concerto  
 pour violon en si mineur op. 47).  
 Opéra Berlioz - 10 octobre à 20h30 et 11  
 octobre à 17h.

**Montpellier Jazz**  
 Renaud Garcia-Fons, Trio  
 Salle Pasteur - Le Corum - 12 octobre à 21h

**Le Zénith Sud**  
**Plais d'été de Zénith en 2003 et 2004**  
 Européen Skateboard Cup (17, 18 et 19  
 octobre), Chah Mam (24 octobre), Alice  
 (26 octobre), Jean-Marie Bigard (29 oc-  
 tobre), Emily Jane (1<sup>er</sup> novembre), Ben Har-  
 per (5 novembre), Florent Pagny (7 no-  
 vembre), Laurent Gerra (11 novembre),  
 Pylène et Dan Dence (15 novembre), John-  
 ny Holiday (18, 19 et 20 novembre), Tiro  
 (22 novembre), Tiffy (26 novembre), Frank  
 Michael (29 novembre), Renaud (30 no-  
 vembre), Musique et danses vietnaises (3  
 décembre), Georges Legend (5 décembre),  
 Eddy Mitchell (6 décembre), Foire aux  
 disques et BD (7 décembre), Pascal Dubis-  
 par (9 décembre), Maghali Duroc (13 dé-  
 cembre), Salvatore Adamo (15 décembre),  
 Thomas Frenet (16 décembre), Nolwenn  
 Leroy (19 décembre), Cendillon par le Bal-  
 let Opéra National de Kiev (14 février),  
 Danses autour du monde avec le Ballet Na-  
 tional de Russie et la Compagnie Nationa-  
 le de Mexico (26 février), Gai Dambel (5  
 mars), Foire aux disques et BD (14 mars),  
 Adam et Eve (16 mars), Les 1000 et 21  
 mars), Les Filles Ruelles (30 mars), Yemick  
 Noah (31 mars), André Rieu (7 avril), Lorie  
 (23 avril), Dora (3 juin).  
 Programmation prévisionnelle susceptible  
 d'être modifiée et enrichie.  
 Reinscriptions et téléphones du Zénith  
 Sud : 04 67 64 50 00

31 AOÛT

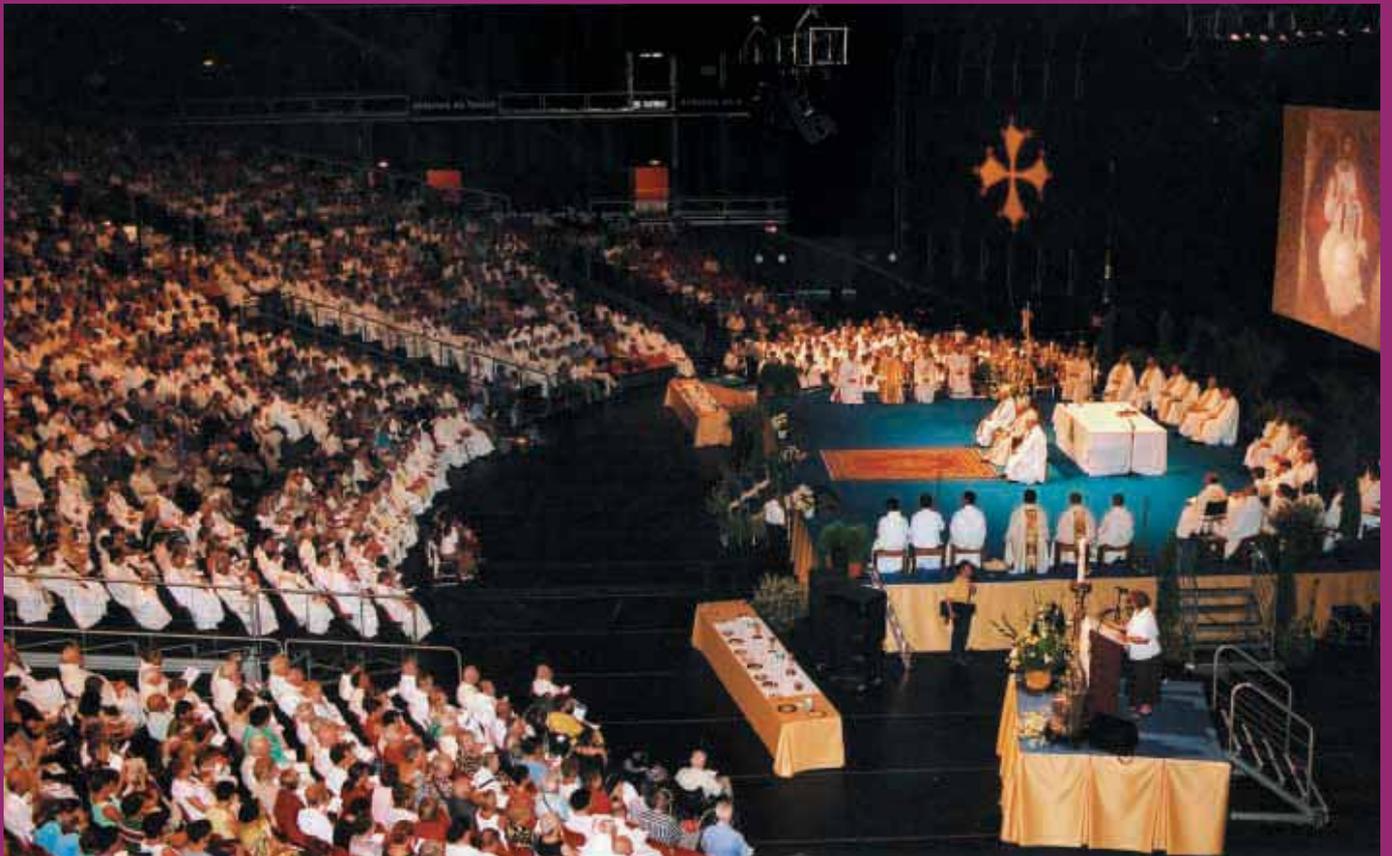
# 4000 personnes au Zénith pour l'ordination de Mgr Claude Azéma, évêque auxiliaire de Montpellier



*A droite Monseigneur Claude Azéma, à gauche Monseigneur Guy Thomazeau.*

**Monseigneur Claude Azéma a été nommé par Rome évêque auxiliaire de Montpellier aux côtés de Monseigneur Guy Thomazeau.**

**L'ordination épiscopale s'est déroulée au Zénith, devant une assemblée de 4000 personnes, de nombreuses personnalités dont le maire de Montpellier, 200 prêtres et 14 évêques.**



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas.

Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon, Marie-France Paulin, Xavier de Raulin.

Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : septembre 2003.